

<b>Zeitschrift:</b>	Cahiers d'archéologie romande
<b>Herausgeber:</b>	Bibliothèque Historique Vaudoise
<b>Band:</b>	175 (2019)
<b>Artikel:</b>	Fouilles archéologiques à Rances (canton de Vaud, Suisse) 1974-1981 : campaniforme et âge du Bronze
<b>Autor:</b>	David-Elbiali, Mireille / Gallay, Alain / Besse, Marie
<b>Kapitel:</b>	13: L'horizon de l'âge du Bronze : analyse de la céramique
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1036608">https://doi.org/10.5169/seals-1036608</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# 13 L'horizon de l'âge du Bronze : analyse de la céramique / Mireille David-Elbiali

## Introduction

La céramique de l'âge du Bronze découverte sur les sites de Rances date essentiellement du Bronze moyen, surtout du début de la période, à part quelques éléments qui remontent au Bronze ancien. Elle représente la très grande majorité des restes exhumés et, bien que souvent très fragmentée, son état de conservation est nettement meilleur que celui du matériel du Néolithique final. Elle provient essentiellement de CV; la présence de vestiges de l'âge du Bronze à SIC et VdB n'est pas exclue, mais reste incertaine. À CV même, l'horizon de l'âge du Bronze est limité à la partie occidentale – CVO – et centrale – CVS – du site et n'atteint pas la zone orientale de CVE, où seuls des éléments résiduels de l'âge du Bronze ont été exhumés. Le mode de prélèvement ayant varié au cours des différentes campagnes de fouille, il est impossible d'obtenir une image cohérente de la répartition de la céramique, du nombre de restes et de leur poids; les chiffres avancés restent approximatifs. En effet, les stratégies ont évolué du prélèvement exhaustif en trois dimensions, lors du sondage de 1975, au prélèvement ciblé – bords, fonds, décors – mais grandement aléatoire, par tranche stratigraphique arbitraire sur l'ensemble du terrain ouvert, lors de la campagne de 1979. On observe au cours du temps un changement de la tactique de fouille, qui conduit à un appauvrissement global de la documentation<sup>105</sup>.

## Évaluation de la quantité de vestiges

Le décompte de la céramique enregistrée est très inférieur à la quantité qui était présente sur le terrain (fig. 145-146). En effet, les vases reconstitués n'ont pas été pesés ni les fragments individualisés, car ils comportent des parties en plâtre et sont recouverts de peinture, d'autre part, certains ensembles de tessons n'ont pas été retrouvés, donc pas pesés, et enfin lors de la grande campagne de 1979-80, seuls les plus beaux tessons typologiques, repérés de façon aléatoire lors de la fouille à la pioche, ont été conservés, le reste ayant été jeté<sup>106</sup>. Pour évaluer la perte, il faut se reporter aux zones qui ont été exploitées en fouille fine. Le sondage 13 de 1978, situé dans la partie centrale de l'habitat,

couvre 23 m<sup>2</sup>. Il a livré environ 5200 tessons de céramique pesant 22,5 kg, ce qui représente une moyenne de 225 tessons par m<sup>2</sup> ou d'environ 1 kg de céramique par m<sup>2</sup>. Quant au sondage réalisé en 1975, il a touché seulement en partie la zone de la passée caillouteuse – qualifiée «d'empierrement» - et les fouilleurs y ont exhumé plus de 7'500 tessons pesant 31 kg sur 46 m<sup>2</sup>, ce qui représente une moyenne de 164 tessons et de 680 g de céramique par m<sup>2</sup>. Ces chiffres permettent d'entrevoir que la quantité de céramique présente sur le site lors de l'abandon du village était nettement supérieure à ce qui a été prélevé lors de la fouille et on peut l'estimer à largement plus d'une centaine de kilos. La seule zone de la passée caillouteuse, d'environ 160 m<sup>2</sup>, aurait dû en livrer de 100 à 150 kg.

## Remarques technologiques

Comme tout *corpus* de cette époque, les poteries se partagent entre pâte fine et pâte grossière, le critère distinctif principal étant la taille du dégraissant:

- de l'ordre du millimètre et noyé dans la matrice pour les pâtes fines, avec parfois quelques gros éléments, mais rares et très dispersés. La pâte est globalement sableuse et les parois toujours assez épaisses;
- de gros grains individualisés, nombreux et souvent de nature hétérogène pour les pâtes grossières. Des vestiges de coquillages fossiles blanchâtres sont parfois présents dans le dégraissant.

Lorsque le choix s'est révélé problématique, une pâte n'étant pas fine, mais pas vraiment grossière non plus, j'ai opté pour une classe de pâte intermédiaire – la pâte mi-fine – avec tout le degré de subjectivité que cela implique, d'autant plus que le travail sur le matériel s'est étalé sur plusieurs années avec des interruptions longues. Après coup, cette distinction paraît peu pertinente, les pâtes mi-fines constituant tantôt un sous-groupe des pâtes grossières, tantôt un sous-groupe des pâtes fines; elle a toutefois été conservée, car le *corpus* n'aurait pas pu être réexaminé dans son entier.

Les pâtes se distinguent aussi par leurs couleurs, souvent grisâtres ou noirâtres pour les pâtes fines, alors que les récipients grossiers sont plutôt de teinte brune, et par la qualité des surfaces, les pâtes fines ayant une surface extérieure régulière et

105 Voir chapitre 1.

106 Voir chapitre 10.

soignée, ce qui en fait un support idéal des décors tracés, bien qu'ils demeurent rares. La surface extérieure des récipients en pâte grossière est quant à elle plus irrégulière et les décors sont essentiellement modelés et imprimés.

En ce qui concerne le montage des récipients, aucune observation nouvelle n'a été faite. Comme cela a été maintes fois observé, les anses et les languettes sont fixées par des tenons dans la paroi, et à partir de certaines cassures rectilignes, on peut déduire que les récipients grossiers ont été montés avec des plaques ou au colomin et en deux parties, le col étant rajouté sur le corps.

### Classification typologique

La typologie adoptée reprend le système développé dans le cadre de l'analyse du mobilier des sites d'Onnens VD Les Côtes et de Montricher VD Châtel d'Arruffens<sup>107</sup>. L'usage de définitions proches, tant pour les formes que pour les décors, permet ainsi de comparer les collections entre elles et de mettre en évidence des ressemblances et des divergences.

La démarche adoptée est classique:

1. L'attribution des vestiges à des formes complètes, dans la mesure du possible: récipients à corps simple – écuelles, bols et tasses – et à corps complexe – gobelets, plats creux, pots –. En raison de l'importante fragmentation, cet exercice donne un résultat limité. Les formes basses à corps simple sont les plus faciles à identifier;
2. Le reste des vestiges est réparti entre les encolures – rebords/cols<sup>108</sup> et bords indéterminés –, les corps remarquables avec ressaut, sillon large ou carène, et les bases;
3. Les moyens de préhension – languettes et anses – sont recensés séparément;
4. Les décors, enfin, sont répertoriés selon la technique utilisée – décors modelés, imprimés, tracés –, l'orientation du motif – horizontal, vertical, oblique, isolé – et la combinaison éventuelle avec d'autres motifs de technique semblable ou différente. La position du décor sur le profil peut aussi constituer un critère typologique.

La proportion de vestiges qui présentent des particularités typologiques est faible, environ 12%. À l'intérieur de ces vestiges typologiques, la proportion des encolures est de 37%, celle des corps remarquables ou décorés est de 50% et celle des bases de 13%.

Ci-dessous, la céramique est présentée en bloc selon la classification typologique des formes et des décors. Les différents types définis n'ont pas une valeur équivalente, car ils réunissent simplement un certain nombre de vestiges qui présentent des caractéristiques communes. Certains sont

significatifs d'un point de vue chronologique et culturel, comme les écuelles carénées, alors que d'autres le sont nettement moins, comme les bases plates ou les cordons décorés d'impressions digitales, qu'on retrouve pendant tout l'âge du Bronze. Pour chaque type, une liste a été établie à partir des bases de données; elle mentionne tous les cas répertoriés, avec le numéro de catalogue pour les pièces dessinées qui se retrouvent dans les planches, suivi par l'indication de la qualité de pâte – G (grossière), F (fine) et MF (mi-fine) –. Cette classification est suivie par une description et une évaluation globale des types. Des parallèles pour lesquels ont été privilégiés les sites les plus proches géographiquement, sans souci d'exhaustivité, sont mentionnés dans la synthèse par horizon chronologique.

Six cent seize tessons typologiques ont été dessinés et numérotés dans la base de données. Ce numéro individuel de référence se retrouve dans le texte et dans les planches de matériel par chantier, couche et structure. Tous les tessons typologiques répertoriés, comme les cordons décorés d'impressions digitales ou les fragments crépis, n'ont pas été dessinés; cependant un choix d'exemplaires significatifs illustre la variabilité de chaque type.

La figure 150 établit un inventaire des formes de récipients et des éléments morphologiques principaux recensés à Rances.

### Formes de récipients et encolures

#### Écuelles (fig. 151)

- écuelles à corps convexe: n°s de vases dessinés: 2F (lèvre à épaissement interne), 50G (rebord épais), 167F, 172MF (rebord épais), 173G, 387G, 455MF (profil complet), 541G, 571MF (lèvre décorée): 9 cas.  
– 455MF (profil complet) CVS 1979, St. 105: écuelle à corps sinueux et lèvre aplatie, base sans talon; non décorée.
- écuelles à corps évasé rectiligne: n°s de vases dessinés: 20G, 174MF (lèvre à biseau interne épais), 515G (profil complet): 3 cas.  
– 515G (profil complet) CVS 1979, St. 199: petite écuelle à corps évasé et lèvre amincie, large base plate.
- écuelles carénées à rebord évasé: n°s de vases dessinés: 23MF, 359MF, 457F (profil presque complet), 478F, 572F (languette sur le ressaut), 573F (rebord épais): 6 cas.  
– 457F (profil presque complet) CVS 1979, St. 114: écuelle à segmentation haute, rebord évasé à lèvre amincie, corps à méplat, sans décor.

<sup>107</sup> David-Elbiali, Paunier 2002, 55-ss; David-Elbiali *et al.* 2014, 97-101.

<sup>108</sup> D'après la définition de Gardin 1985, p. 65: «*Lorsque le diamètre du vase est supérieur à sa hauteur, on parle de col si la hauteur de l'encolure dépasse le 1/10<sup>e</sup> de la hauteur du corps. Lorsque la hauteur du vase est supérieure à son diamètre, alors la hauteur du col doit être supérieure au 1/20<sup>e</sup> de la hauteur du corps. En deçà, nous parlons de rebord, pour autant que la lèvre s'individualise de la paroi.*



Formes et éléments morphologiques principaux	Nbre	Nos de vases
<b>Récipients à corps simple</b>		
	<b>56 cas</b>	
Ecuelles ou bols/tasses à corps simple	49	2F, 20G, 50G, 167F, 172MF, 173G, 174MF, 387G, 455MF, 515G, 541G, 571MF 1MF, 47MF, 69F, 83F, 217F, 418F, 460F, 461F, 516G 71MF, 84F, 85F, 114F, 155F, 168G, 169G, 170F, 171F, 175F, 179MF, 180G, 218F, 246MF, 252G, 356G, 388F, 392G, 393F, 394G, 396G, 401F, 419F, 461F, 498G, 520G, 532G, 536G, 588G
Ecuelle carénée	6	23MF, 359MF, 457F, 478F, 572F, 573F
Ecuelle tronconique	1	616G
<b>Récipients à corps complexe</b>		
Gobelets	3	129F, 147F, 525G
Plats creux à ressaut ou corps à méplat	4	21F, 562MF, 581F, 1981/D3-S8MF
Cruche	1	12F
Pot à anse(s) horizontale(s)	1	523G
Jarres	5	8G, 9G, 234G, 389G, 443G
<b>Rebords et cols</b>		
	<b>149 cas</b>	
Rebords/Cols évasés incurvés ou rectilignes	22	28G, 51F, 56G, 74G, 101G, 102MF, 128MF, 212F, 213F, 251G, 260G, 416G, 464G, 406F, 502G, 503MF, 537G, 612G 25F, 210F, 211F, 544MF
Rebords/Cols droits		183MF, 184F, 186MF, 215MF, 219F, 220MF, 221F, 222F, 223F, 236MF, 237MF, 239MF, 442F, 462F, 479MF, 499MF, 529MF
Rebords/Cols droits incurvés à bord simple	70	10G, 24F, 116F, 118G, 152F, 185MF, 214F, 227MF, 231G, 375MF, 411G, 435F, 459F, 463G, 483G, 489F, 501G, 510MF, 576F, 577F, 578F, 579G, 582G, 583MF, 611G
Rebords/Cols droits rectilignes à lèvre très épaisse aplatie, décorée ou non décorée		9G (jarre), 18G, 19G, 31G, 58MF, 75G, 127MF, 163G, 178MF, 188G, 234G, 258G, 358F, 398F, 465F, 468G, 485F, 543G, 574G, 575F, 26G, 27G, 106G, 256G, 257G, 261G, 262G, 517G
Rebords/Cols rentrants à bord simple		11F, 86F, 111G, 112F, 113G, 135MF, 141F, 224MF, 225MF, 226F, 229MF, 230G, 436G, 449MF 57G, 88MF, 115F, 216F, 228G, 235G, 238G, 243F, 434G, 504G 57F, 60F, 165F, 240G, 405G, 427G, 443G, 458F, 545G, 580G 8G (jarre), 177G, 374F, 389G, 546G, 557MF 13MF, 14G, 52G, 72G, 87MF, 187G, 241MF, 242MF, 244MF, 245MF, 247G, 248MF, 249F, 250G, 371MF, 413G, 500G, 538F
<b>Corps remarquables</b>		
Corps à ressaut	28	32F, 156F, 193F, 274F, 275F, 276F, 277F, 279F, 281F (méplat), 312F, 360MF, 422F, 437F, 441F, 469F, 560MF, 562MF 49MF, 94F, 153G, 191F, 192MF, 278F, 368MF, 404F, 438F, 507G, 608MF
Corps biconiques	7	79F, 199G, 391F, 453G, 525G (gobelet), 598F, 599MF
Sillon large	4	280F, 282F, 452F, 493F
Corps à méplat	3	21F (plat creux), 281F (avec ressaut), 457F (écuelle carénée)

**Fig. 150** Rances CV. Céramique. Tableau des formes de récipients et des éléments morphologiques principaux (n°s de vases = n°s du catalogue) (M. David-Elbiali).



**Fig. 151** Rances CV. Écuelles à corps convexe (A) ou évasé (B), carénées (C) et tronconique (D) (dessins K. Farjon et M. David-Elbiali, DAO M. David-Elbiali).

Les écuelles sont peu nombreuses, moins d'une vingtaine de pièces identifiées. Ce sont des récipients bas et ouverts dont le diamètre à l'embouchure est environ deux fois supérieur à la hauteur présumée. Leur état fragmentaire rend cependant approximative l'évaluation du diamètre – qui semble ne jamais excéder les 25 cm, alors que les quelques hauteurs les plus fiables semblent tourner autour de 8 cm – et la seule pièce complète est de petite taille: elle mesure 8 cm de diamètre à l'embouchure pour 4,4 cm de haut. Le corps des écuelles semble être convexe, ou sinueux comme en atteste la pièce [455], très partiellement remontée. Il n'est pas impossible que [167] présente un profil identique à cette dernière, à moins qu'il ne s'agisse d'une forme très basse comme une assiette. Trois autres pièces ont un corps évasé presque rectiligne. Le corps n'est jamais segmenté, comme ce sera le cas à partir du Bronze récent, par contre plusieurs pièces fines possèdent un rebord évasé incurvé développé, qui s'ajuste sur le corps avec un ressaut et donne un profil caréné (**fig. 151,C**). Parmi les fragments de corps à ressaut recensés ci-dessous, dont l'orientation n'est toutefois pas toujours assurée, une dizaine pourrait appartenir à cette classe de récipient. Les écuelles carénées sont toutes en pâte fine ou mi-fine, alors que celles qui ont un profil non caréné sont pour moitié en pâte grossière.

Le bord des écuelles est toujours simple avec une lèvre arrondie, aplatie ou amincie, parfois il peut être épaisse [50, 172, 573] et dans un seul cas la lèvre est à biseau interne épaisse [174]. Le seul décor observé se rapporte à des impressions digitales sur la tranche de la lèvre [571]. [572] est muni d'une languette à la jonction rebord/panse. Une pièce entière [515], de petite taille, possède un fond très épais.

- › écuelle tronconique: n° de vase dessiné: 616G: 1 cas.  
Ce fragment semble appartenir à une écuelle tronconique à rebord horizontal et présente une surface externe grossière et une surface interne plus soignée.

#### Bols et tasses (fig. 152)

- › n° de vases dessinés: 1MF (profil complet), 47MF (lèvre décorée), 69F, 83F, 217F, 418F (lèvre à biseau interne), 460F, 461F, 516G (profil complet): 9 cas.  
– 1MF (profil complet) CVO 1977, c. 3-4: bol haut à base plate individualisée, à lèvre garnie de 8 languettes perforées. Les languettes ont été rajoutées après séchage partiel et les perforations ont été obtenues en laissant dans la pâte une baguette jusqu'à la cuissen.  
– 516G (profil complet) CVS 1979, St. 199: petit bol à lèvre amincie, corps convexe, large base plate à amorce de pied.

Les bols sont des récipients ouverts à corps simple, sans rebord [217, 418, 460, 516] ou avec un rebord léger [47, 83] ou marqué [69], et à profil droit non

évasé avec un diamètre maximum plus ou moins équivalent à la hauteur. Dans quelques cas, il est difficile de trancher entre bol et écuelle, car là aussi la fragmentation rend difficile l'évaluation des dimensions. Le petit bol [516] est entièrement conservé; il mesure moins de 7 cm de diamètre maximum et 5 cm de haut et il possède un épais fond plat. Il a été exhumé de la même fosse que la petite écuelle [515], aussi entière. Le bol [1] a pu être entièrement reconstitué. Il mesure environ 13 cm de diamètre à l'ouverture, sans les languettes, et une hauteur de 10 cm. D'autres pièces fragmentaires ont un diamètre entre 10 et 13 cm. Une seule pièce semble de grande taille [47] avec un diamètre de l'embouchure d'environ 25 cm; mieux conservée, elle trouverait peut-être sa place dans la catégorie des plats creux.

À part [516] qui est en pâte grossière, toutes les autres pièces sont en pâte fine ou mi-fine. Les lèvres sont amincies, arrondies, aplatis ou épaissees aplatis, à biseau interne [69, 418] et une seule est décorée d'impressions digitales [47].

Le bol [1] possède une lèvre garnie de huit languettes perforées; par contre aucune des anses découvertes n'a pu être associée avec certitude à un bol.

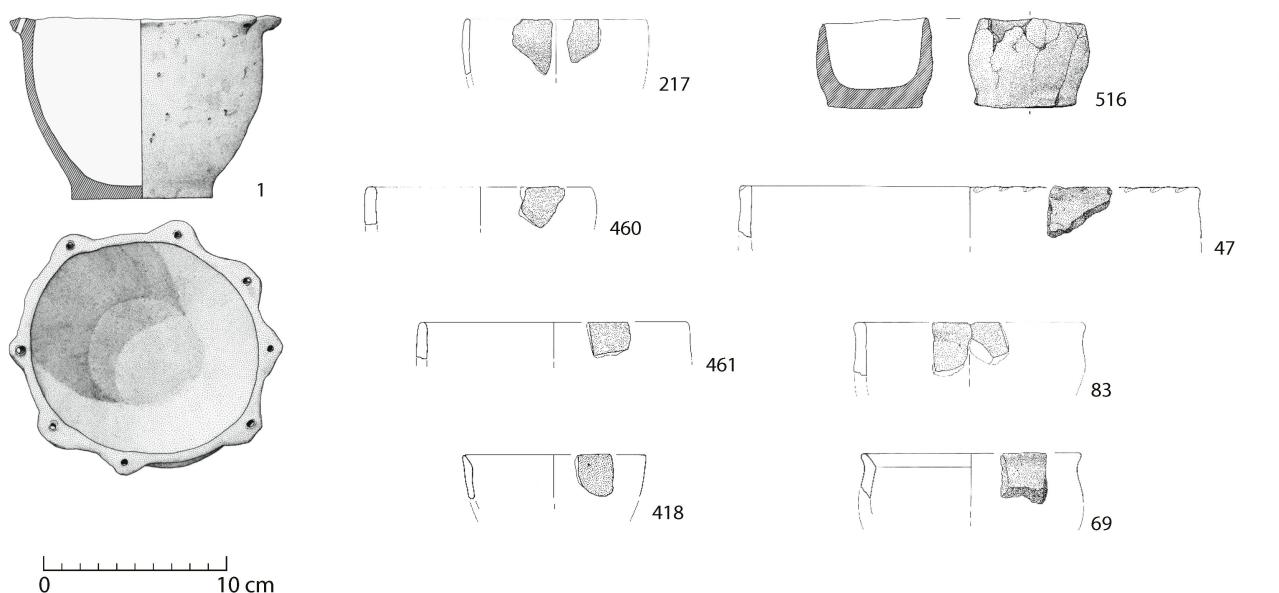
#### Bords de récipients ouverts sans encolure (fig. 153)

- › bords droits simples: n° de vases dessinés: 85F, 114F, 218F, 246MF, 393F, 532G, 536G: 7 cas.
- › bords droits épaisse: n° de vases dessinés: 84F (corps décoré), 179MF, 180G, 388F (lèvre décorée), 401F: 5 cas
- › bords évasés: n° de vases dessinés: 175F (rainure sous le bord), 252G (lèvre épaisse décorée), 394G: 3 cas
- › bords incurvés droits: n° de vases dessinés: 155F, 168G, 169G, 170F, 356G, 392G, 396G, 498G, 520G, 588G (cordon imprimé sous le bord): 10 cas
- › bords incurvés évasés: nos de vases dessinés: 71MF, 171F, 419F: 3 cas

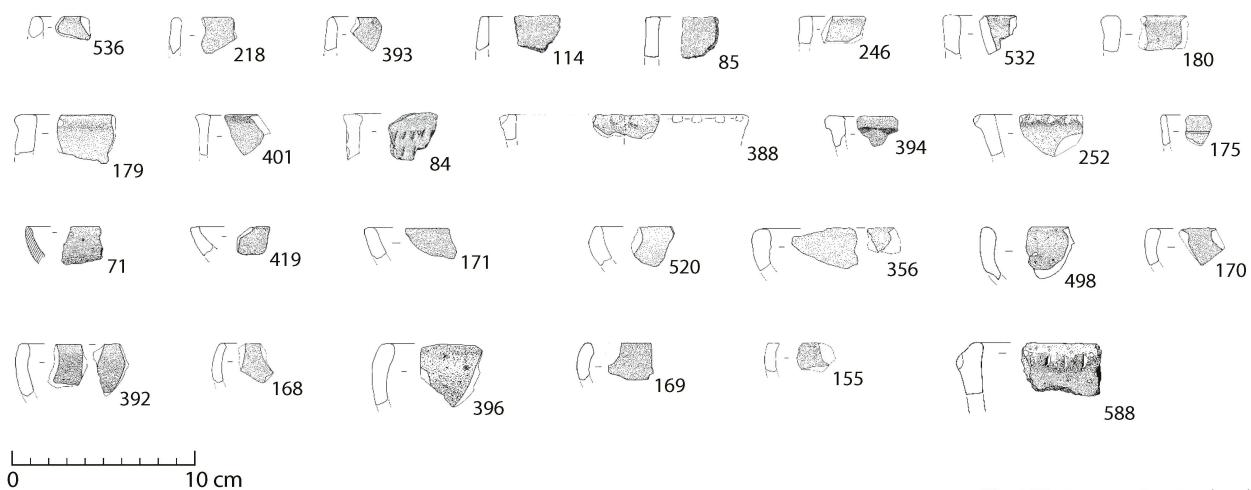
Une série de fragments de bords de petite taille appartiennent manifestement à des récipients ouverts sans encolure, probablement des écuelles, des bols ou des tasses, dont ni le diamètre ni la hauteur ne peuvent être estimés. Certains bords sont presque droits, d'autres sont incurvés et une dizaine se referment légèrement. Pâte fine et grossière sont présentes. Les lèvres sont toujours simples: arrondies, amincies, aplatis, épaisse aplatis et décorées d'impressions digitales dans deux cas seulement [252, 388]. Un petit fragment grossier de corps convexe porte un cordon impressionné sous la lèvre [588]. Une pièce fine est ornée d'une ligne incisée sous le bord [175], alors qu'une seconde porte un décor de coups d'ongle probablement couvrant [84].

#### Gobelets (fig. 154)

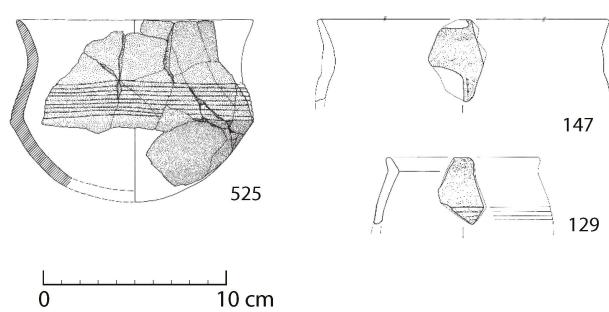
- › corps biconique: n° de vase dessiné: 525G (profil complet) CVS 1979, St. 228: gobelet à col évasé rectiligne et lèvre amincie, corps biconique caréné, panse bombée,



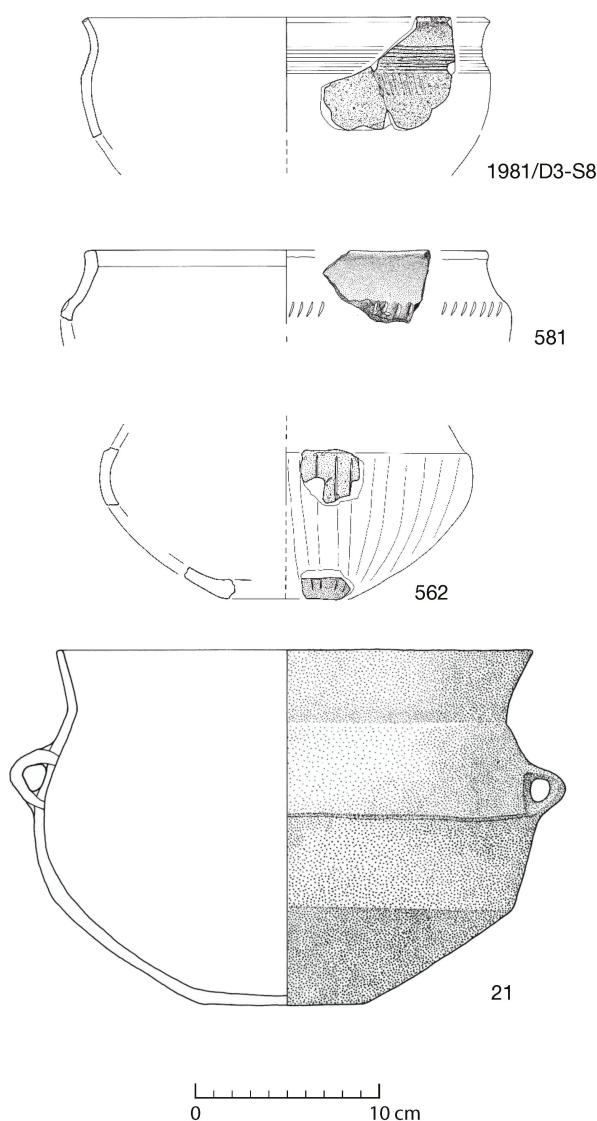
**Fig. 152** Rances CV. Bols (dessins K. Farjon et M. David-Elbiali, DAO M. David-Elbiali).



**Fig. 153** Rances CV. Bords de récipients ouverts sans encolure (dessins K. Farjon et M. David-Elbiali, DAO M. David-Elbiali).



**Fig. 154** Rances CV. Gobelets (dessins K. Farjon et M. David-Elbiali, DAO M. David-Elbiali).



**Fig. 155** Rances CV. Plats creux (dessins K. Farjon et M. David-Elbiali, DAO M. David-Elbiali).

base manquante; registre de 9 incisions horizontales sur l'épaule.

- › 147F CVS 1975, c.3/déc. 9: col évasé à lèvre aplatie, ressaut col/épaule, incision verticale sur corps (décor couvrant?).
- › 129F CVS 1975 c.3/déc. 5: rebord évasé, registre de lignes horizontales sur le bas de l'épaule.

Trois petits récipients au corps segmenté décoré et munis d'un col ou d'un rebord évasé ont été classés sous cette appellation.

En pâte assez grossière, le gobelet [525] à corps biconique surmonté d'un col évasé à lèvre amincie est orné d'un registre de neuf incisions horizontales sur l'épaule. Le fond n'est pas conservé. Il mesure 13,4 cm de diamètre maximum et 9,5 cm de hauteur conservée.

Un fragment étroit [147] en pâte fine, au diamètre très incertain, décoré d'une incision verticale sur le corps, présente un profil proche de celui de la pièce précédente.

Enfin le haut d'un gobelet à corps convexe et rebord évasé à lèvre à biseau interne [129] est orné

d'un registre de quatre rainures horizontales sur le bas de l'épaule.

#### Plats creux à corps à ressaut ou à méplat (fig. 155)

- › corps à ressaut: n°s de vase dessiné: 562MF, 581F, 1981/ D3-S8: 3 cas.
- › corps à méplat: n° de vase dessiné: 21F (profil complet) CVO 1977, St. 4 n° 20: 1 cas.

Les plats creux sont des récipients à corps complexe et large ouverture. La distinction entre pots et plats creux se fait sur la base de l'indice d'ouverture – Øouv/Ømax corps x 100 – qui est supérieur à 80 pour ces derniers. Au-delà de ce critère de base, la variabilité morphologique et dimensionnelle est importante.

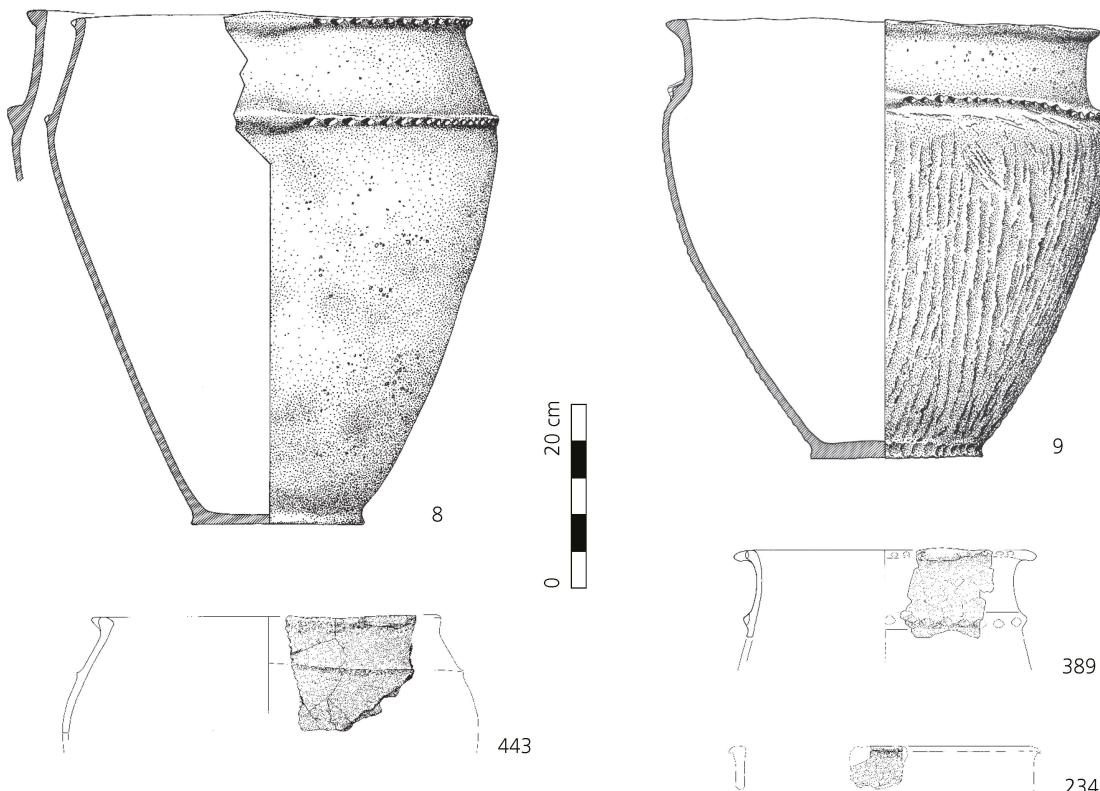
Dans le *corpus* de Rances, seules trois pièces à corps à ressaut ont été isolées. L'épaule est à peine esquissée et la partie supérieure incurvée. Toutes trois sont décorées: d'une ligne horizontale d'impressions à l'ongle sur le ressaut pour [581], de rainures verticales couvrantes sur le corps pour [562] et d'un registre de rainures horizontales au-dessus du ressaut complété par un registre de rainures obliques placé au-dessous pour la dernière pièce [1981/D3-S8]. Les diamètres maximums évalués oscillent entre 21 et 25 cm; ils sont toutefois incertains en raison de la taille réduite des fragments.

Un autre plat creux fin [21] entièrement reconstitué possède un corps à méplat, surmonté d'un col évasé rectiligne à lèvre arrondie, et une base plate sans talon. Deux petites anses en œillets sont placées sur le bas de l'épaule. Une rainure marque la jonction entre l'épaule et la panse supérieure. Il mesure environ 27 cm de diamètre maximum et 19 cm de haut.

#### Grands plats creux à rebord épaisse: jarres (fig. 156)

- › n°s de vases dessinés: 8G, 9G, 234G, 389G, 443G: 5 cas.
  - 8G (profil complet) CVO 1977, fosse 1 n° 1: jarre à col rentrant, lèvre épaisse aplatie décorée d'impressions digitales et languette intégrée; corps évasé à léger épaulement; base plate à amorce de pied; cordon imprimé à languette intégrée à la jonction col/corps; col et corps sont lisses.
  - 9G (profil complet) CVO 1977, fosse 1 n° 2: jarre à col droit, lèvre très épaisse aplatie; corps évasé bombé à léger épaulement; base plate à amorce de pied avec traces de modelage; col lisse séparé de la panse crépie par cordon décoré d'impressions digitales avec petite languette intégrée.

Les jarres sont des grands récipients à large embouchure qui entrent dans la catégorie générique des plats creux. Deux d'entre elles ont pu être entièrement reconstituées et leur hauteur est au moins égale au diamètre maximum [8, 9]. Les autres fragments ont été rangés dans cette catégorie en raison de leur taille importante et de l'analogie morphologique de la partie supérieure avec les pièces remontées.



### Pots

Les pots sont des récipients à corps segmenté de forme haute (hauteur > diamètre maximum). Leur variabilité morphologique peut être importante, mais pour différencier plusieurs groupes, il faut avoir des récipients dont une partie consistante du profil est conservée, ce qui n'est pas le cas à Rances, où les vases complets ou ceux dont on peut reconstituer la silhouette sont très rares. Seules deux pièces appartiennent avec certitude à cette catégorie: une cruche ([pl. 4,12](#)) et un pot à anse horizontale ([pl. 30,523](#)).

- 12F (profil reconstitué) CVO 1977, fosse 1 n° 6: cruche à col évasé incurvé, lèvre légèrement aplatie, anse plate entre la lèvre et la jonction col/épaule, peut-être associée à bas de corps évasé avec base plate sans talon.
- 523G (profil complet) CVS 1979, St. 226: pot à col faiblement évasé, lèvre aplatie, corps convexe à biconique, base plate à talon; au moins une anse plate horizontale irrégulière repliée vers le haut sur le diamètre maximum; non décoré.

### Encolures

La [figure 157](#) résume la classification choisie pour les formes d'encolures, que ce soit les rebords ou les cols: aux trois orientations de base – évasée, droite et rentrante – s'ajoute l'incurvation – rectiligne ou incurvée<sup>109</sup>.

<sup>109</sup> À Châtel d'Arruffens, les encolures qualifiées ici de «droites incurvées» avaient été classées dans les encolures évasées (David-Elbiali, Paunier 2002, 67 et fig. 55).

### Rebords/cols évasés

C'est le type d'encolure le moins fréquent. Il s'agit peut-être là d'un facteur chronologique, car les cols évasés ne prendront que progressivement de l'importance et deviendront dominants seulement au Bronze final.

- rebords/cols évasés légèrement incurvés: n°s de vases dessinés: 28G, 51F, 56G, 74G, 102MF, 128MF, 212F, 213F, 251G (lèvre décorée), 260G, 416G (lèvre décorée), 464G, 502G, 503MF, 537G, 612G: 16 cas.
- rebord/col évasé très incurvé: n° de vase dessiné: 101G (lèvre décorée): 1 cas.

Il s'agit d'une série d'encolures évasées, légèrement ou très incurvées, et dont la lèvre est souvent épaisse et aplatie. [101] se rapproche des cols droits incurvés et possède une lèvre imprimée, comme [251]. Quelques-unes de ces encolures appartiennent à des pots de taille moyenne à grande.

- rebords/cols évasés rectilignes: n°s de vases dessinés: 25F (lèvre à biseau interne), 210F (lèvre à biseau interne), 211F, 544MF (lèvre décorée): 4 cas.

D'autres encolures sont rectilignes. Le fragment [544] possède une lèvre amincie décorée et c'est le seul cas où on semble avoir le début du raccord

Types	évasées	droites	rentrantes
rectilignes			
incurvées			

**Fig. 156** Rances CV. Jarres (dessins K. Farjon et M. David-Elbiali, DAO M. David-Elbiali).

**Fig. 157** Rances CV. Schéma des formes d'encolures (DAO M. David-Elbiali).

avec l'épaule, qui pourrait être marqué par une rupture du profil.

➤ rebord évasé rectiligne: n° de vase dessiné: 357 (surcuit). Un fragment surcuit se présente comme un rebord faiblement évasé avec une lèvre amincie. Il n'est toutefois pas certain qu'il s'agisse d'un récipient au vu de l'aspect de la pâte; ce pourrait être éventuellement la bordure d'une plaque foyère, un élément de four ou un autre fragment architectural indéterminé.

#### Rebord évasé sur corps convexe

➤ épaule bombée rentrante avec rebord évasé: n° de vase dessiné: 406F; 1 cas.  
[406] présente un rebord nettement individualisé non épaisse sur un corps bombé.

#### Rebords/cols droits

Les encolures droites sont les plus nombreuses. Grâce à la jarre [9] retrouvée dans la fosse 1 de CVO, il est possible de se faire une idée de l'apparence générale d'un certain nombre de récipients munis de ce type d'encolure, même s'il ne s'agit pas forcément de la majorité d'entre eux. La fragmentation importante du matériel laisse en effet planer le doute et plusieurs pièces semblent posséder une épaule plus développée que celle de la jarre [9].

➤ rebords/cols droits incurvés à lèvre amincie ou aplatie: n° de vases dessinés: 24F, 152F, 185MF, 214F, 227MF, 459F, 483G, 576F, 577F, 611G: 10 cas.

Ces encolures en majorité fines possèdent une lèvre simple et quelques-unes sont très incurvées, en particulier [24] et [459].

➤ rebords/cols droits à lèvre arrondie, aplatie ou épaisse aplatie: n° de vases dessinés: 183MF, 184F, 186MF, 215MF, 219F, 220MF, 221F, 222F, 223F, 236MF, 237MF, 239MF, 442F, 462F, 479MF, 499MF, 529MF: 17 cas.

Une série peu homogène d'encolures en pâte fine à mi-fine présente des rebords qui peuvent être assez développés [219, 221, etc.] ou alors se résument à de courts rebords au-delà desquels l'épaule s'évase [223, 462, etc.].

➤ cols droits incurvés à lèvre épaisse aplatie: n° de vases dessinés: 10G, 116F, 118G, 231G (lèvre décorée), 375MF, 411G, 435F, 463G, 489F, 501G, 510MF, 578F, 579G, 582G (languette sur lèvre), 583MF (lèvre décorée): 15 cas.

Cette série réunit des cols droits légèrement incurvés, en majorité grossiers. La lèvre est toujours épaisse, parfois décorée [231, 583] et munie d'une languette dans un cas [582].

➤ rebords/cols droits à lèvre très épaisse aplatie: n° de vases dessinés: 9G (jarre), 19G, 26G, 27G, 31G, 58MF, 75G, 106G, 127MF, 163G, 188G, 256G, 257G, 258G, 261G, 262G, 358F, 465F, 485F, 517G, 543G, 574G, 575F: 23 cas.

➤ rebords/cols droits à lèvre très épaisse aplatie décorée: n° de vases dessinés: 18G, 178MF, 398F, 468G: 4 cas.

Approximativement droites, ces encolures, dont la lèvre très épaisse et aplatie parfois décorée d'impressions digitales forme un rebord, sont dans plusieurs cas directement comparables au col de la

jarre [9] et pourraient correspondre à des récipients de morphologie apparentée, mais de dimensions nettement plus réduites, en particulier les pièces à paroi peu épaisse comme [58, 31, 75, 127, 465, 575]. Des petits fragments ont été assimilés sans certitude à cette morphologie, notamment [26, 106, 256, 257, 261, 262, 517].

#### Rebords/cols rentrants

Les encolures rentrantes, bien que moins nombreuses que les droites, sont bien représentées dans le *corpus*. Il faut préciser que la distinction entre les deux se joue souvent à quelques degrés près sur des encolures très faiblement inclinées. La discrimination entre encolures rectilignes et incurvées est également délicate.

➤ à lèvre aplatie, parfois faiblement épaisse: n° de vases dessinés: 11F, 112F, 113G, 135MF, 141F, 224MF, 225MF, 226F, 229MF, 230G, 436G, 449MF: 12 cas.  
➤ à lèvre amincie: n° de vase dessiné: 86F: 1 cas.  
➤ forme en tonneau?: n° de vase dessiné: 111G (impressions digitales à l'intérieur de la lèvre): 1 cas.  
➤ à lèvre épaisse: nos de vases dessinés: 57G, 88MF, 115F, 216F (impressions digitales à l'intérieur de la lèvre), 228G, 235G (cordon décoré), 238G, 243F, 434G, 504G: 10 cas.

Parmi cette série d'encolures rentrantes, rectilignes ou plus ou moins incurvées, quelques-unes se redressent à l'extrémité jusqu'à former un rebord presque droit. La distinction avec certaines encolures droites est ainsi très faible. La lèvre est souvent simplement aplatie, surtout sur les pâtes fines à mi-fines. Trois pièces [57, 88 115] possèdent une lèvre de forme anguleuse régulière. Le fragment [86] présente une lèvre amincie presque à biseau interne, ce qui est rare dans le *corpus* de CV. L'intérieur de la lèvre de [216] porte des impressions digitales. Le fragment [111], aussi à lèvre décorée d'impressions sur la partie interne, pourrait appartenir à un petit récipient en tonneaulet. La hauteur de [235] est approximative et l'encolure est séparée de l'épaule, apparemment rugueuse, par un cordon horizontal décoré d'impressions digitales.

➤ à rebord épaisse: n° de vases dessinés: 60F, 165F, 240G, 405G, 427G, 443G (jarre avec languette sur lèvre et cordon lisse), 458F, 545G, 580G: 9 cas.  
➤ à rebord épaisse et lèvre décorée: n° de vases dessinés: 8G (jarre), 177G (cordon décoré), 374F, 389G (jarre avec languette sur lèvre et cordon imprimé), 546G, 557MF: 6 cas.

Ces pièces en majorité grossières possèdent une embouchure resserrée dont l'extrémité se résume à un rebord renforcé. D'après deux récipients [177, 443], un peu mieux conservés, il semblerait que ces encolures appartiennent à des vases en tonneaulet, proches de la jarre [8]. Les lèvres, le plus souvent épaisse, forment un vrai rebord aplati ou en biseau pour deux pièces en pâte fine [60, 458]; elles peuvent être décorées d'impressions digitales. On retrouve la structure binaire, si souvent observée,



sur [443], avec la lèvre épaisse et le cordon lisse, sur [177], avec la lèvre épaisse décorée et le cordon décoré, et sur [389], avec la lèvre décorée et un cordon orné d'impressions digitales à la jonction du col et de l'épaule. Au moins une languette est intégrée à la lèvre de [389] et de [443]. Il est probable que d'autres de ces encolures présentaient cette structure, mais les fragments sont cassés préférentiellement au-dessus du décor séparant le col de l'épaule, qui correspond à une partie plus faible. À part la jarre [8], plusieurs pièces semblent de gros volume, en particulier [443] et [546] avec des diamètres à l'embouchure estimés à près de 40 cm.

- bords rentrants à lèvre épaisse aplatie ou à biseau interne: nos de vases dessinés: 13MF, 14G, 52G, 72G, 87MF, 187G, 241MF, 242MF, 244MF, 245MF, 247G, 248MF, 249F, 250G, 371MF, 413G, 500G, 538F: 18 cas.

Il s'agit d'une série de fragments trop petits pour que le diamètre de l'ouverture puisse être évalué. La lèvre est le plus souvent très développée et forme un véritable rebord.

#### Encolures décorées

Ces fragments d'encolures possèdent en commun un décor d'impressions digitales placé sur ou sous la lèvre, qui est le plus souvent épaisse et aplatie. Les pâtes grossières dominent nettement. En raison de leur petitesse, l'orientation de ces fragments n'est pas toujours assurée, mais ils semblent appartenir en priorité à des encolures droites ou rentrantes. Dans deux ou trois cas, le bord est faiblement évasé, mais il pourrait s'agir de cols incurvés.

- bords à lèvre aplatie ou épaisse aplatie surmontant un cordon horizontal décoré d'impressions digitales: n<sup>o</sup>s de vases dessinés: 46G, 48G, 53G, 92G (cordon irrégulier non décoré), 181F, 182G, 232G, 372MF, 417G, 466G, 491G, 534G, 559G, 587G, 610G: 15 cas.

Le décor consiste en un cordon horizontal placé directement sous la lèvre, qui est généralement proéminente. Ce type de récipient semble doté d'un simple rebord, sans col individualisé de l'épaule.

- bords à lèvre épaisse aplatie décorée d'impressions digitales externes: n<sup>o</sup>s de vases dessinés: 30G, 73G (avec léger cordon lisse sous le bord), 78G, 89G, 90G, 91G, 104G, 117G, 119MF, 233MF, 253G, 254G, 255G, 420G, 467G, 490G, 558G, 585G, 586MF: 19 cas.

Moins homogène que le groupe précédent, cette série de tessons est décorée d'impressions digitales sur la partie externe de la lèvre. Quelques-uns pourraient appartenir à des cols, alors que d'autres semblent de simples rebords, comme [255].

- bords à lèvre décorée d'impressions digitales sur la tranche: n<sup>o</sup>s de vases dessinés: 61G, 68MF (cordon imprimé à la jonction bord/épaule), 584G: 3 cas.

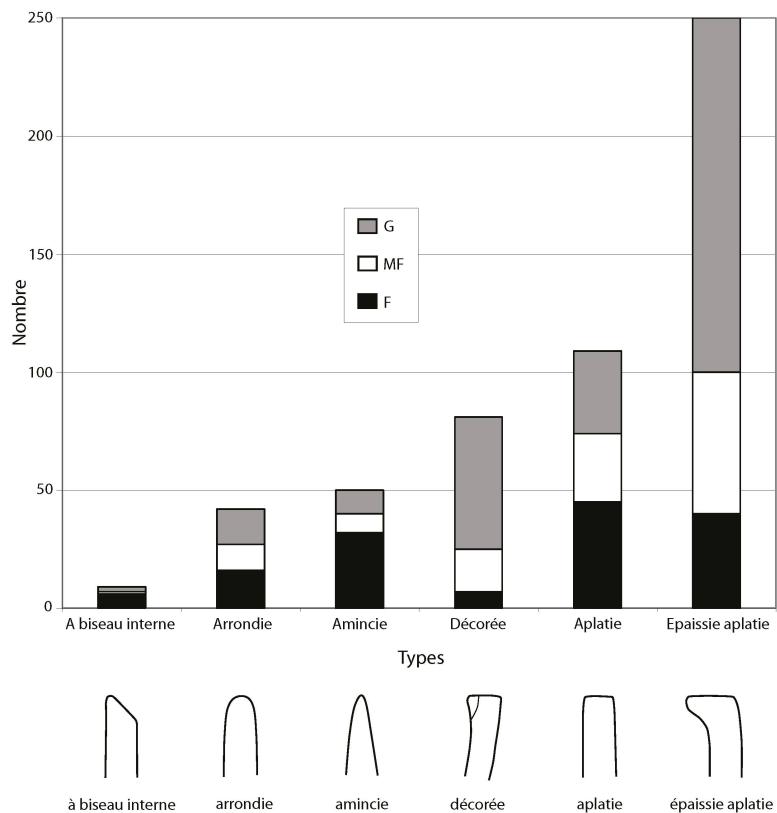
Ces fragments semblent correspondre à des récipients sans col, à simple rebord évasé.

- bords à lèvre décorée d'impressions digitales internes : n<sup>o</sup>s de vases dessinés: 29G, 76G: 2 cas.

Deux tessons portent des impressions digitales sur la face interne de la lèvre épaisse.

#### Lèvres

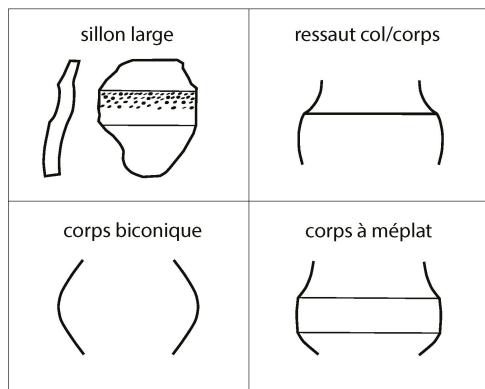
Cinq formes de lèvre ont été distinguées: amincies, arrondies, aplatis, épaisse aplatis et à biseau interne (fig. 158). Les lèvres décorées d'impressions digitales constituent également une classe à part entière, car la forme initiale de la lèvre ne peut pas toujours être identifiée correctement, bien que beaucoup d'entre elles semblent effectivement épaissees. Le décompte des lèvres par qualité de pâte (fig. 158) montre que la forme la plus fréquente est la lèvre épaisse aplatie pour les pâtes grossières et mi-fines, alors que pour les pâtes fines, la lèvre est le plus souvent simplement aplatie. Les lèvres décorées sont nettement plus nombreuses sur les récipients grossiers et il s'agit exclusivement d'impressions digitales. Les lèvres amincies sont surtout caractéristiques de la céramique fine. Les lèvres simplement arrondies sont peu nombreuses, quant à celles à biseau interne, elles sont exceptionnelles.



#### Corps remarquables et corps ordinaires

Certains fragments de corps présentent des caractères morphologiques qui renseignent sur l'allure générale des récipients. Quatre éléments ont été retenus: le ressaut entre l'encolure et le corps, le sillon large et les corps biconiques et à méplat (fig. 159).

**Fig. 158** Rances CV. Schéma des formes de lèvres et nombre de cas par qualité de pâte (DAO M. David-Elbial).



**Fig. 159** Rances CV. Schéma des caractères remarquables sur les corps (DAO M. David-Elbiali).

#### Corps à ressaut

- › ressaut sur vases à épaulement développée: n°s de vases dessinés: 274F, 275F: 2 cas.
- › ressaut sur vases à corps globuleux: n°s de vases dessinés: 193F, 276F, 312F, 360MF, 422F (décor couvrant), 437F, 469F, 560MF (décor couvrant?), 562MF (décor couvrant): 9 cas.
- › ressaut sur vases sans épaulement: n°s de vases dessinés: 49MF, 94F, 153G (cordon imprimé sur le ressaut), 191F, 192MF, 278F, 368MF, 404F, 438F, 507G, 608MF (décor sur le ressaut): 11 cas.
- › ressaut sur corps indéfinis: n°s de vases dessinés: 32F, 156F, 277F, 279F, 441F: 5 cas.
- › ressaut sur corps à méplat: n° de vase dessiné: 281F: 1 cas.

Un ensemble de fragments en pâte fine et mi-fine sont caractérisés par un ressaut entre la base de l'encolure et le haut de l'épaule. Deux pièces appartiennent à des pots à épaulement développée, une deuxième série à des récipients à épaulement peu développé et corps apparemment globuleux et la dernière à des vases où le col s'ajuste sur la panse avec un épaulement plus ou moins aigu; enfin cinq fragments ne permettent pas d'identifier le type de corps. Des petites pièces à corps très globuleux comme [276] et peut-être aussi [193] et [469] pourraient correspondre à des vases de petites dimensions comme celui d'Onnens VD Le Motti<sup>110</sup>. Dans deux cas, le corps porte vraisemblablement un décor couvrant [422, 562], pour deux autres, c'est le ressaut qui est orné d'impressions digitales [153] ou de coups d'ongle [608], alors que [560] porte apparemment une ligne de petits cercles estampés sur le ressaut et probablement un décor couvrant de traits obliques au-dessous, ce qui l'apparenterait aux plats creux [562] et [422]. Dans le cas de [312], le ressaut paraît incurvé et correspond peut-être à la bordure d'un godron, mais le fragment est très petit et surtout trop abîmé en surface pour pouvoir l'affirmer.

#### Sillon large

- › n°s de vases dessinés: 280F, 282F, 452F, 493F: 4 cas. Quatre tessons en pâte fine présentent un large sillon concave horizontal qui s'observe parfois en bosse sur la paroi interne et doit être assimilé plus à un élément morphologique qu'à un décor.

Dans un cas [280], on peut constater que ce sillon est positionné sur le corps.

#### Corps biconiques

- › n°s de vases dessinés: 79F, 199G (décoré), 391F, 453G (décoré), 525G (gobelet), 598F, 599MF (décoré): 7 cas.

La présence de corps biconiques est attestée par quelques fragments; le gobelet [525] est celui qui en donne l'illustration la plus complète. [599] est décoré sur la panse inférieure d'une ligne de minuscules coups d'aiguille sous laquelle semble se développer un décor couvrant, alors que [453] est orné d'impressions digitales sur la carène et [199] d'un cordon imprimé.

#### Corps à méplat

- › n°s de vases dessinés: 21F (plat creux), 281F (à ressaut), 457F (écuelle carénée): 3 cas.

Les pièces qui présentent un corps à méplat sont rares, probablement parce que l'importante fragmentation gêne l'observation. [281] montre un ressaut entre le corps et la base de l'encolure et c'est l'épaule qui est façonnée en méplat. La panse de l'écuelle carénée [457] possède une double segmentation, tout comme le corps du plat creux [21].

#### Corps ordinaires

En dehors des traits particuliers énumérés ci-dessus et repérés sur quelques vases, il faut cependant reconnaître que la forme des corps complexes est difficile à évaluer en raison de la fragmentation du matériel céramique. Les jarres attestent de hauts corps coniques avec seulement un petit épaulement qui les relient à l'encolure. Deux tessons de grande taille [426G, 551G] appartenant à des récipients volumineux et des restes de petits récipients confirment qu'il existe aussi des corps globuleux.

#### Bases

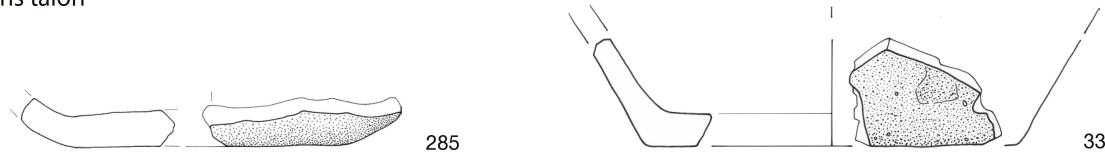
Plusieurs formes ont été identifiées: probablement plates sans talon ou à talon, à pied annulaire, à pied conique et à pieds individuels (**fig. 160**).

- › sans talon: n°s de vases dessinés: 12F (cruche), 21F (gobelet), 33G, 136F, 285F, 376F (avec languette), 455MF (écuelle), 515G (petite écuelle), 562G (corps globuleux à ressaut) et non dessinés 18xF, 3xMF, 23xG: 53 cas.
- › avec talon: n°s de vases dessinés: 1MF (bol), 8G (jarre), 9G (jarre), 17G, 34G, 70G, 154G, 194F, 283G, 284G, 286G, 378G, 450G, 508G, 509G, 516G (petit bol), 522G, 523G (pot), 526G, 531G, 589G et non dessinés 4xF, 11xMF, 58xG: 94 cas.
- › à pied annulaire: n°s de vases dessinés: 563F, 564F, 590F et non dessiné 1xG: 4 cas.
- › à pied conique: n° de vase dessiné: 145F, 548MF: 2 cas.
- › pied individuel: n° de vase dessiné: 287F: 1 cas.
- › sans spécification: non dessinés 16xF, 10xMF, 31xG: 57 cas.

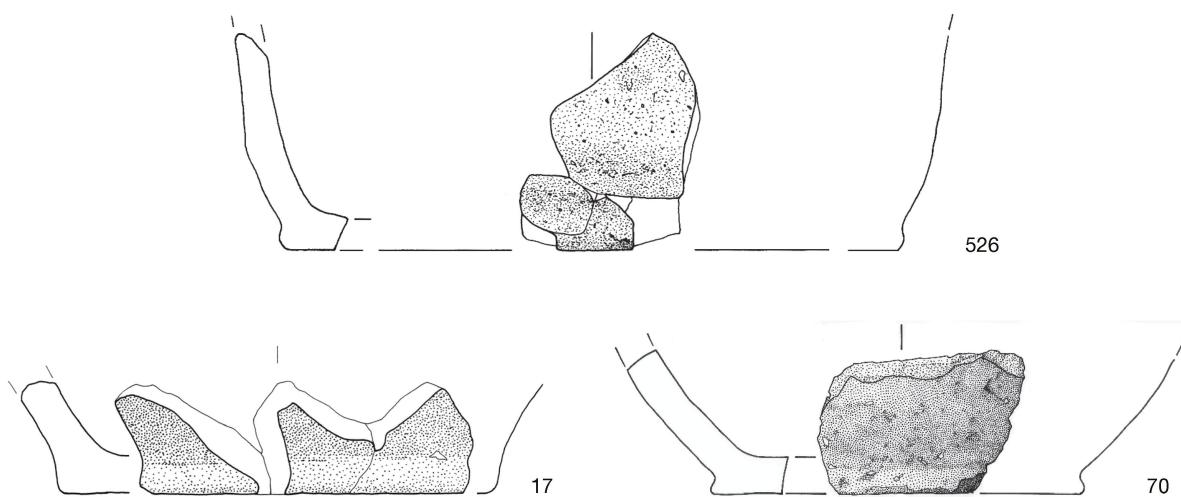
<sup>110</sup> Rychner-Faraggi 2011, pl. 13,123.



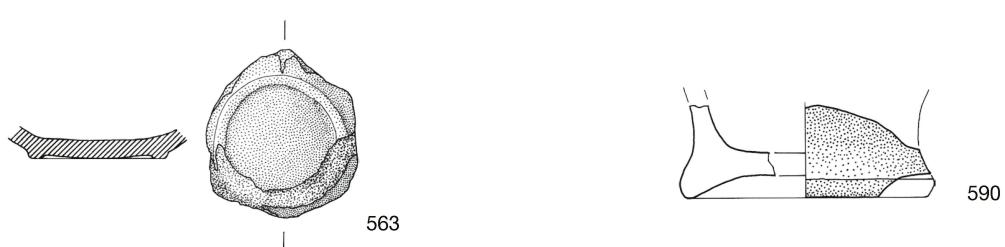
Bases sans talon



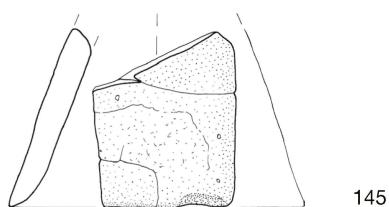
Bases à talon



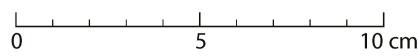
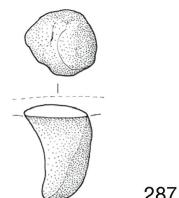
Base à pied annulaire



Base à pied conique



Pied individuel



**Fig. 160** Rances CV. Formes de bases (dessins K. Farjon et M. David-Elbiali, DAO M. David-Elbiali).

Le nombre de fragments de bases identifiées est supérieur à 200. Les bases grossières à talon sont les plus nombreuses, probablement parce qu'elles constituent la forme la plus stable pour des récipients de grandes dimensions. Les bases sans talon sont plus fréquentes dans la céramique fine. Il s'agit vraisemblablement de bases plates, bien que seuls les bords soient en général conservés; le fond pourrait toutefois être plat ou convexe, c'est-à-dire épaisse dans la partie centrale, ce qui est fréquemment observé. Le fragment [284] est le seul qui semble amorcer une base concave. On trouve également quelques pieds annulaires [563, 564, 590] et un petit pied individuel d'une base à pieds multiples [287]. Un vestige de pied conique [548] a été découvert en surface de l'empierrement et un autre [145] à la base de la couche 3 du sondage de 1975. Un tesson en pâte fine sombre [376] est muni d'une languette au niveau de la base et fait une sorte de pendant aux lèvres garnies de languettes. Près d'une soixantaine de fragments appartiennent à des bases dont on peut juste supposer qu'elles étaient plates.

#### Moyens de préhension

Si les anses et les languettes correspondent généralement à des moyens de préhension, certaines formes particulières s'assimilent davantage à des décors, comme les anses en œilletts du plat creux [21]. La position de ces éléments est aussi déterminante. Bien qu'ils représentent moins de 8% des restes typologiques, le nombre des moyens de préhension – environ 180 – est élevé dans le *corpus* de CV, en particulier les languettes placées sur la lèvre qui constituent un critère chronologique. Les différentes morphologies d'anses et de languettes, leur position respective sur le profil, ainsi que leur inventaire et fréquence selon le type de pâte sont présentés dans les **figures 161 à 163**.

#### Anses

Le nombre d'anses identifiées s'élève à près d'une soixantaine. Elles proviennent surtout de la couche 3 avec une minorité de pièces des niveaux supérieurs (couches 1-2) et des niveaux inférieurs (couche 4).

- section plate, partant de la lèvre: n°s de vases dessinés: 12F (cruche), 176MF, 289F, 290F, 291F, 512G (cruche ou tasse), 547G: 7 cas.
- section plate, sur corps: n°s de vases dessinés: 35F, 42F, 43F, 80F (sur Ø max.?), 95F, 288MF, 361MF, 402F, 408F, 428F, 430F, 470F, 480F, 486F, 523G (en position horizontale sur Ø max. de pot), 561MF (sur Ø max.), 598F (sur Ø max.) et non dessinés 15xF, 5xMF, 9xG: 46 cas.
- section ronde: n°s de vases dessinés: 96F, 148MF (en position horizontale sur Ø max.?): 2 cas.
- anses en œillet: n°s de vases dessinés: 21F (2 anses sur gobelet), 505G (section ronde): 2 cas.
- anse en X(?): n° de vase dessiné: 97F (décorée): 1 cas

Il s'agit en très grande majorité d'anses plates sur des récipients en pâte fine. Sept anses partent directement de la lèvre, notamment celle de la cruche [12] de la fosse 1 de CVO qui a été reconstituée graphiquement. D'autres anses sont visiblement fixées sur le corps, mais sans indication de l'emplacement exact, à part une petite anse irrégulière en position horizontale sur le diamètre maximum du pot [523] et deux départs d'anses aussi sur le diamètre maximum de corps globuleux [80, 561] et qui s'orientent vers le haut. C'est également le cas pour [598], un fragment de corps biconique décoré qui porte sur la carène la trace de l'arrachement d'une anse. La taille des anses plates semble indiquer que plusieurs appartiennent à des récipients assez grands, comme la cruche [12] susmentionnée. Le fragment grossier [512], dont le diamètre de l'embouchure est imprécis en raison de son étroitesse, évoque une cruche ou une tasse haute.

Trois anses ont une section ronde [96, 148, 505]. Deux anses en œillet occupent une position opposée sur le diamètre maximum du plat creux [21], alors qu'une troisième anse grossière et de section ronde [505] semble aussi fixée sur le diamètre maximum d'un récipient. Au moins deux des anses répertoriées [148, 523] sont placées en position horizontale apparemment à nouveau sur le diamètre maximum.

Une seule anse [97], qui provient du décapage 2 de la couche 3 du sondage de 1975, est décorée d'une sorte de cannelure le long d'un bord, le bord opposé étant abîmé: elle se rapproche d'une anse en X.

Le *corpus* montre donc que les anses sont fixées en priorité sur la lèvre pour le haut ou le diamètre maximum du corps pour le bas.

#### Languettes

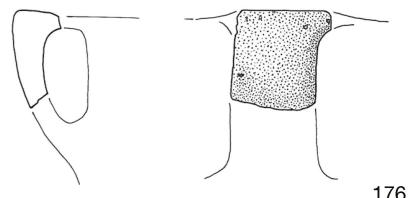
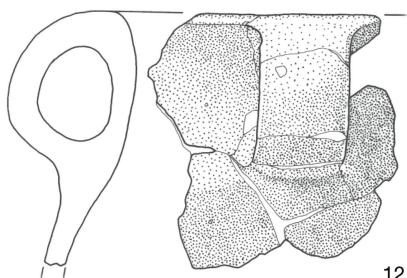
- sur lèvre: n°s de vases dessinés: 1MF (8 perforées sur bol), 7G, 8G (jarre, lèvre décorée), 59G, 77G, 93G, 103G, 105G, 164G, 189G, 190MF, 250G (bord rentrant), 259G, 263G, 265MF, 266G, 267G, 268F, 269MF, 270G, 271G, 272F, 273G, 389G (col rentrant, lèvre décorée), 407F, 443G (col rentrant), 451G, 456G, 489F (col droit), 542G, 556G, 582G (col droit) et non dessinés 8xF, 6xMF, 12xG: 58 cas.
- sur épaule et surmontée d'un cordon vertical à décor imprimé: n° de vase dessiné: 524G: 1 cas.
- sur corps: n°s de vases dessinés: 142G, 195G, 196G, 292G, 293F, 294F, 295F, 296F, 297MF, 429MF, 488G, 572F (écuelle), et non dessinés 4xF, 4xMF, 11xG: 31 cas.
- sur corps et intégrées à un cordon horizontal à décor imprimé: n°s de vases dessinés: 8G (jarre), 9G (jarre), 36G, 98MF, 326G, 362G, 440G, 549G, 550MF, 551G (corps à ressaut), 591G?, 592G et non dessinés 1xF, 1xMF, 8xG: 22 cas.
- sur base: n° de vase dessiné: 376F: 1 cas.

Environ 120 languettes ont été identifiées, mais il est possible qu'elles n'aient pas toutes pu être reconnues, car certains petits fragments de bords

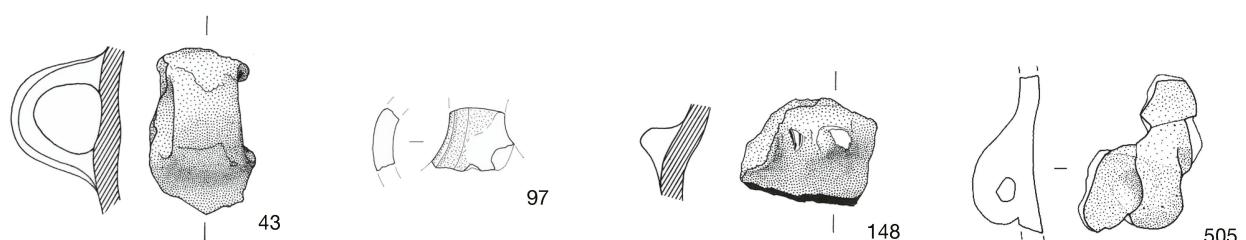


## Eléments de préhension

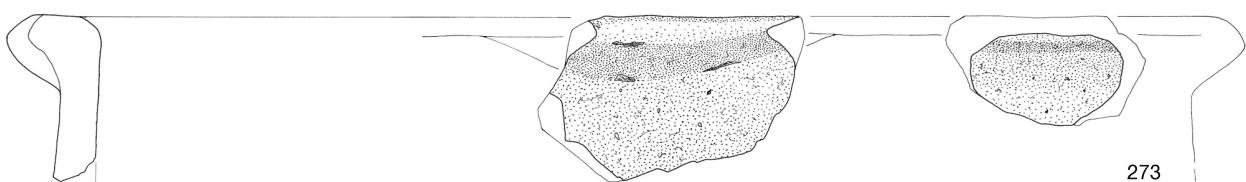
### Anses sur lèvre



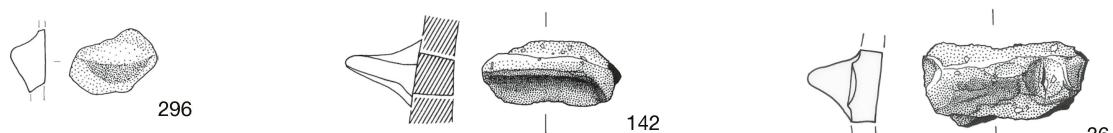
### Anses sur corps



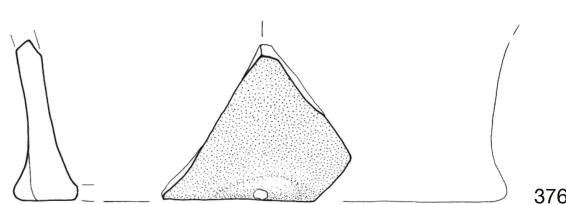
### Languettes sur lèvre



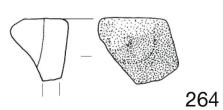
### Languettes sur corps



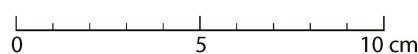
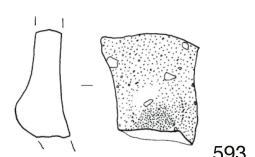
### Languette sur base



### Mamelon sur lèvre



### Mamelon sur corps



**Fig. 161** Rances CV. Eléments de préhension (dessins K. Farjón et M. David-Elbali, DAO M. David-Elbali).

Types de préhension	Position	Nos de vases
<b>Anses</b>		
section plate (7 cas)	verticales sur lèvre	12F, 176MF, 289F, 290F, 291F, 512G, 547G
section plate (45 cas)	verticales sur corps dont Ø maximum	35F, 42F, 43F, 80F, 95F, 288MF, 361MF, 402F, 408F, 428F, 430F, 470F, 480F, 486F, 561MF, 598F (sur carène), (+ 15xF, 5xMF, 9xG)
section plate (1 cas)	horizontale sur Ø maximum du corps	523G (pot)
section plate en X? (1 cas)	verticale	97F (décorée)
section ronde (1 cas)	verticale?	96F
section ronde (1 cas)	horizontale sur Ø maximum?	148MF
en oeillet (2 cas)	verticales sur Ø maximum du corps	21F (gobelet), 505G
<b>Languettes</b>		
parfois multiples (58 cas)	sur lèvre	1MF (8 perforées sur bol), 7G, 8G (jarre), 59G, 77G, 93G, 103G, 105G, 164G, 189G, 190MF, 250G, 259G, 263G, 265MF, 266G, 267G, 268F, 269MF, 270G, 271G, 272F, 273G, 389G (col rentrant), 407F, 443G (col rentrant), 451G, 456G, 489F (col droit), 542G, 556G, 582G (col droit), (+ 8xF, 6xMF, 12xG)
isolées (32 cas)	sur corps	142G, 195G, 196G, 292G, 293F, 294F, 295F, 296F, 297MF, 429MF, 488G, 572F (sur carène d'écuelle), (+ 4xF, 4xMF, 11xG)
	sur base	376F (sur base)
intégrées à un cordon horizontal à décor imprimé (22 cas)	sur corps	8G (col/corps jarre), 9G (col/corps jarre), 36G, 98MF, 326G, 362G, 440G, 549G, 550MF?, 551G (sur ressaut du corps), 591G?, 592G (bifide), (+ 1xF, 1xMF, 8xG)
surmontée d'un cordon vertical à décor imprimé (1 cas)	sur épaule	524G
<b>Mamelons</b>		
isolé? (1 cas)	sur lèvre	264MF
isolés (2 cas)	sur corps?	535G, 593MF

Fig.162 Rances CV. Tableau synoptique des éléments de préhension (M. David-Elbali).

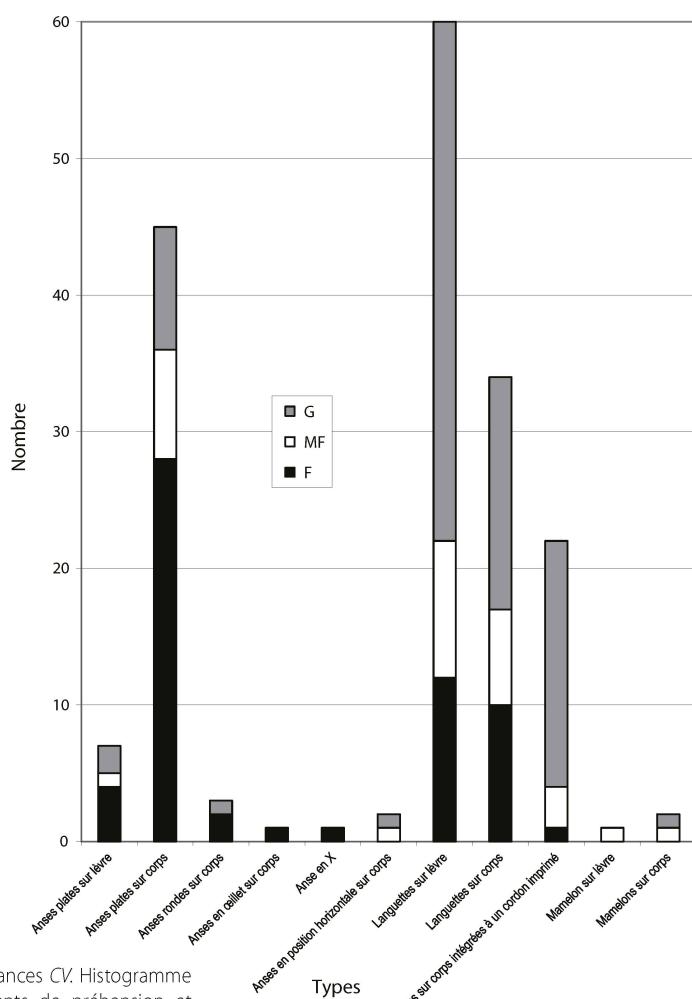


Fig.163 Rances CV. Histogramme des éléments de préhension et nombre de cas par qualité de pâte (DAO M. David-Elbali).

très épaisse pourraient correspondre à la partie médiane d'une languette, comme [258] ou [467]. Un cas de languette bifide [592] est aussi documenté. Environ les deux tiers des languettes appartiennent à des vases en pâte grossière. Elles sont situées, à parts égales, sur la lèvre ou sur le corps des récipients et, dans ce dernier cas, elles sont souvent intégrées à un cordon imprimé. Sur la lèvre, leur nombre peut être élevé; en effet, le bol [1] est muni de huit languettes perforées. Sur le corps, les languettes sont situées à la jonction avec le col [8, 9, 551], sur le diamètre maximum [572] et même sur une base [376].

#### Mamelons

- › sur lèvre: n° de vase dessiné: 264MF: 1 cas.
- › sur corps: n° de vases dessinés: 535G, 593MF: 2 cas.

Les mamelons sont très peu nombreux et petits. [264] est placé à l'extérieur de la lèvre comme une languette. [535] et [593] sont les deux isolés et semblent situés sur le corps, peut-être sur le diamètre maximum pour [593].

#### Décors

Ce sont près de 800 tessons décorés qui ont été récoltés sur le site de CV. Une fois éliminés les éléments attribuables au Néolithique final, ceux dont le décor est incertain, car trop érodé ou trop fragmentaire, et ceux qui appartiennent à des remontages, il reste finalement un peu plus de 650 cas qui entrent dans l'analyse ci-dessous.



Techniques	Organisation	%	
		%	
Décors modelés	linéaire	51,6%	52%
	couvante	0,3%	
Décors imprimés	linéaire	18,7%	28%
	couvante	9,0%	
Décors tracés	linéaire	9,1%	20%
	couvante	9,8%	
	motifs géométriques	1,5%	
<b>Total</b>		100%	100%
Décors combinés		2,5%	2,5%
	Décors linéaires	79,5%	
	Décors couvrants	19,0%	
	Décors à motifs géométriques	1,5%	

**Fig. 164** Rances CV. Techniques décoratives, organisation géométrique et fréquence (M. David-Elbiali).

Techniques	Motifs	%	F	MF	G	T1	T2	T3
Décors modelés linéaires	Cordons lisses	2,8	7	2	9	18	338	340
	Cordons imprimés	48,8	9	39	272	320		
Décors modelés couvrants	Pincements	0,3	1	1	-	2	2	
Décors imprimés linéaires	Lèvres décorées	11,9	4	17	57	78	123	182
	Ligne d'impressions digitales	3,0	3	7	10	20		
	Ligne de coups d'ongle	2,9	7	5	7	19		
	Ligne de coups de peigne / poinçon	0,8	3	2	-	5		
	Disques estampés	0,1	-	1	-	1		
Décors imprimés couvrants	Coups d'ongle ou impressions digitales	4,0	14	9	3	26	59	134
	Coups de poinçon	0,3	2	-	-	2		
	A la roulette	4,4	22	3	4	29		
	Disques estampés	0,3	1	1	-	2		
Décors tracés linéaires	Rainures	9,1	40	9	11	60	60	
Décors tracés couvrants	Rainures ou incisions	9,8	32	22	10	64	64	
Décors tracés à motifs	Triangles hachurés fermés	0,3	2	-	-	2	10	134
	Rainures obliques ou triangles hachurés	0,9	4	2	-	6		
	Chevrons	0,3	2	-	-	2		
<b>Total</b>		<b>100</b>	<b>154</b>	<b>120</b>	<b>382</b>	<b>656</b>	<b>656</b>	<b>656</b>
Styles décoratifs	Contraste col lisse/corps non lisse	64,1	5	7	13	25	39	39
	Registres en position parallèle	15,4	-	1	5	6		
	Motifs combinés	20,5	6	2	-	8		

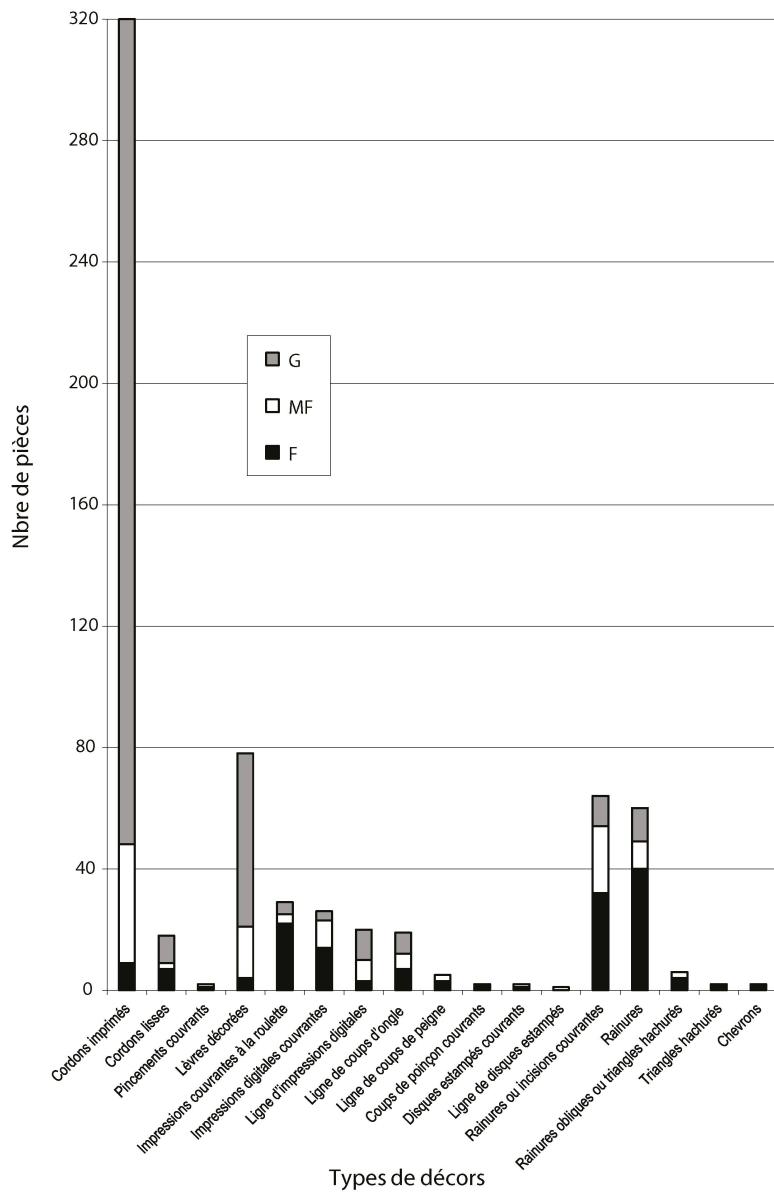
**Fig. 165** Rances CV. Tableau synoptique des décors de la céramique de l'âge du Bronze (M. David-Elbiali).

Il est impossible de connaître le pourcentage des vases décorés, car lors de certaines campagnes de fouille, le ramassage a été ciblé uniquement sur les tessons présentant des caractères typologiques, dont les décors font partie, engendrant ainsi une surreprésentation de ces éléments dans le *corpus*. Leur fréquence devait être très faible, car malgré ce biais, à peine 4,5% des tessons effectivement récoltés portent des décors.

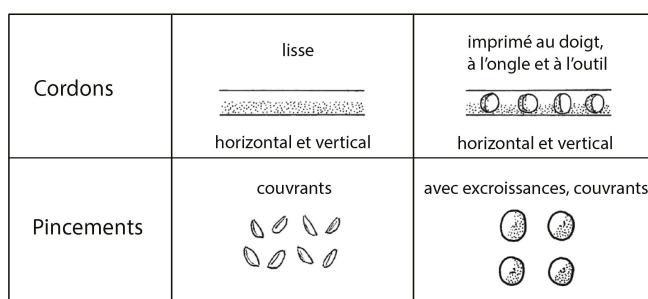
Trois techniques décoratives sont utilisées (fig. 164) : l'application d'un élément modelé (ou son modelage direct sur le vase), l'impression et le traçage. L'organisation linéaire des décors est nettement dominante, mais les décors couvrants représentent quand même près du cinquième des pièces ornées, par contre la combinaison de plusieurs décors est très peu fréquente, environ 2% seulement des pièces décorées (fig. 165 et 166).

Les éléments modelés linéaires sont exclusivement des cordons, le plus souvent ornés d'impressions digitales. Les décors imprimés se résument prakti-

quement aux impressions digitales et unguéales, à l'exception de rares tessons ornés de minuscules coups de peigne et de petits disques estampés. Les lignes incisées constituent l'essentiel des décors tracés, le terme rainure désignant des lignes plus profondes. Pour les décors couvrants, il faut ajouter à ces motifs l'usage de la roulette. De très rares motifs géométriques, triangles et chevrons, sont documentés. Quant à la combinaison de plusieurs décors sur une même pièce, non seulement elle est rare, mais il s'agit de motifs réalisés avec la même technique ou deux techniques au maximum. Le panel de l'ornementation céramique de CV apparaît donc particulièrement restreint : rareté des décors et pauvreté des techniques et des motifs. Les impressions digitales et unguéales sur cordons, lèvres, ordonnées en ligne ou couvrantes, en grande majorité sur la céramique grossière, représentent environ 70% des décors, alors que les lignes incisées, sur toutes les qualités de pâte, près du 20%.



**Fig. 166** Rances CV. Histo-gramme des décors et nombre de cas par qualité de pâte (DAO M. David-Elbiali).



**Fig. 167** Rances CV. Schéma des décors appliqués et modelés (dessins et DAO M. David-Elbiali).

### Décors appliqués ou modelés

Les différents décors appliqués ou modelés, qu'ils soient linéaires, horizontaux ou verticaux, ou bien couvrants sont présentés sous forme schématique (fig. 167) et illustrés par quelques exemples (fig. 168).

#### Décors appliqués ou modelés: cordons lisses

- en position horizontale: nos de vases dessinés: 39F, K73G (bord droit à lèvre décorée), 100G, 109G, 121G, 201MF, 313F, 443G (pot à col rentrant), 506F, 567G, 595F, 596F, plus non dessinés 1xF, 1xMF sur carène, 3xG: 17 cas.
- en position verticale: n° de vase dessiné: 432F: 1 cas.

Ils sont peu nombreux, 18 cas répartis entre pâte fine et grossière. Les cordons à peine saillants des récipients fins semblent modelés. Dans au moins un cas [432], le cordon n'est pas horizontal, mais se présente comme une moulure verticale. À l'exception du pot [443], où le cordon est clairement situé à la jonction du col et de l'épaule, et peut-être de [109], où il semble dans la même position, il est difficile de savoir à quelle hauteur est placé le cordon sur le corps. Sur un fragment non dessiné, il est situé sur une carène.

#### Décors appliqués ou modelés: cordons décorés d'impressions digitales, unguérales et à l'outil

- en position horizontale sous le bord: n° de vases dessinés: 46G, 48G, 53G, K68MF (bord à lèvre décorée), 181F, 182G, 232G, 372MF, 466G, 491G, 534G, 559Gx2, 587G, 588G, 610G, plus non dessinés 2xG: 18 cas.
- en position horizontale sur le corps: n° de vases dessinés: K8G (jarre), 9G (jarre), 36G (languette), 37G, K40G (décor tracé courvant), 45MF, 55G, 81G, 98MF (languette), 99F, 107G, 120G, 133G, 134G, 138G, 139G, 140G, 143G, 153G (corps à ressaut), 157G, 161G, K177G (pot à col rentrant, lèvre décorée), 197MF, 198MF, 199G, 200MF, 314G, 315MF, 316G, 317G, 318G, 319MF, 320MF, 321MF, 322G, 323MF, 324G, 325G, 326G (languette), 328MF, 329MF, 362G (languette), 363G, 364G, 365MF, 369G, 379G, 380G, K389G (pot à col rentrant, languette sur lèvre), 397G, 400G (corps crépi), 412G, 421G, 425G, 426G (corps crépi), 431MF, 440G (languette), 446MF, 471G, 472F, 473F, 487G, 511G, 518G (corps crépi), 528G, 533G, 539G, 549G (languette), 550MF (languette), 551G (corps à ressaut, languette), 552Gx21 (corps crépi), 568G, 569Gx22, 570G, 591G? (languette), 592G (languette), 614G, 615G, plus non dessinés 4xG, 18xMF, 147xG: 288 cas.

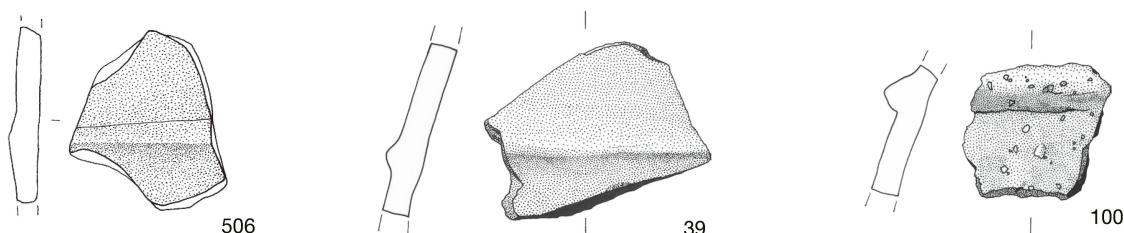
- en position verticale sur le corps: n° de vase dessiné: 524G (languette horizontale): 1 cas.
- variantes en position horizontale:
  - cordon irrégulier avec traces de modelage, placé sous le bord: n° de vase dessiné: 92G: 1 cas;
  - cordon décoré d'impressions digitales pincées: n° de vase dessiné: 108MF: 1 cas;
  - cordon décoré de coups d'ongle: n° de vases dessinés: 38G, 330F, 403G, plus non dessinés 4xG: 7 cas;
  - cordon décoré d'impressions à l'outil: n° de vases dessinés: 235G (col rentrant), 417G (bord), 594G, plus non dessiné 1xMF: 4 cas.

Les cordons décorés d'impressions dominent nettement le registre des décors avec environ 320 fragments. Les impressions de coups d'ongle et effectuées à l'aide d'un outil sont des variantes rares.

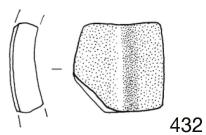


## Décors appliqués ou modelés

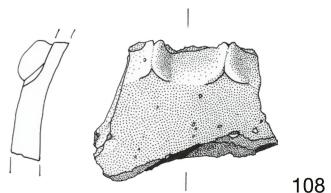
## Cordons horizontaux lisses



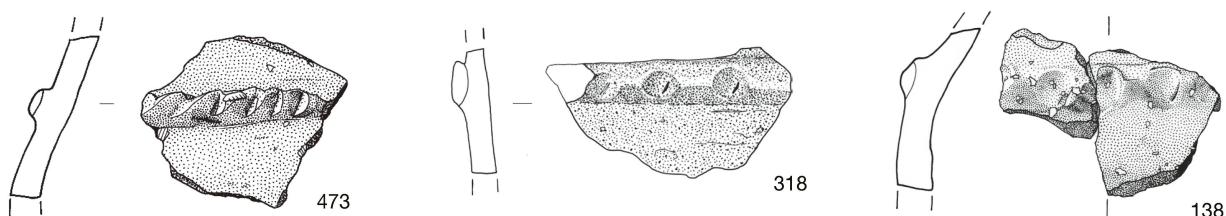
## Cordon vertical lisse



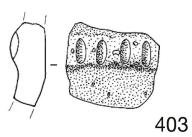
## Cordon horizontal décoré de pincements digitaux



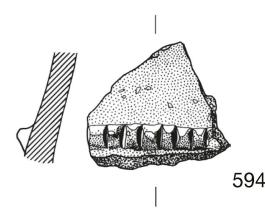
## Cordons horizontaux décorés d'impressions digitales



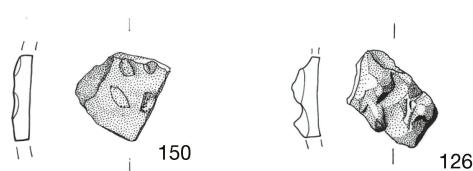
## Cordon horizontal décoré de coups d'ongle



## Cordon horizontal décoré d'impressions à l'outil



## Pincements couvrants



**Fig. 168** Rances CV. Exemples de décors appliqués et modelés (dessins K. Farjon et M. David-Elbiali, DAO M. David-Elbiali).

Décors imprimés	Impressions digitales	Coups d'ongle	Disques	Peigne et poinçon	Divers
Linéaires	○ ○ ○		• • •	coups de peigne .....	impressions sur lèvre
Couvrants	○ ○ ○		• • •	coups de poinçon encoches au peigne	à la roulette

**Fig. 169** Rances CV. Schéma des décors imprimés (dessins et DAO M. David-Elbali).

À l'exception d'un cas sûr en position verticale [524]<sup>111</sup>, les cordons semblent horizontaux. Certains sont placés directement sous le bord, alors que la plupart semblent orner le corps. Sur les vases mieux conservés, on constate qu'ils sont toujours situés à la jonction de l'encolure et du corps et servent souvent d'élément séparateur entre un col lisse et un corps crépi ou orné de motifs couvrants [9, 235, 426, 551].

#### Décors modelés couvrants : pincements

- pincements simples: n° de vase dessiné: 150F: 1 cas;
- pincements avec excroissances: n° de vase dessiné: 126MF: 1 cas.

Deux tessons fins portent, l'un, des pincements simples en creux et, l'autre, des excroissances; il s'agit probablement de décors couvrants sur corps.

#### Décors imprimés

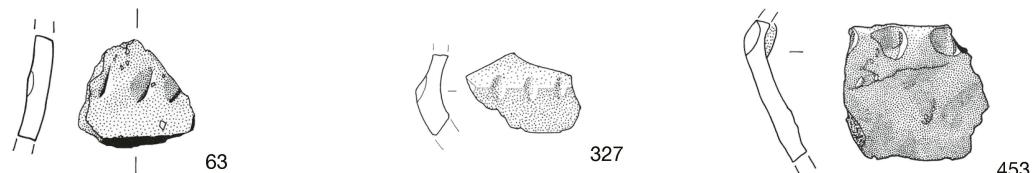
La **figure 169** recense sous forme schématique les différents types de décors imprimés, linéaires ou couvrants, dont quelques exemples paradigmatiques sont illustrés (**fig. 170-171**).

#### Décors imprimés : ligne d'impressions digitales

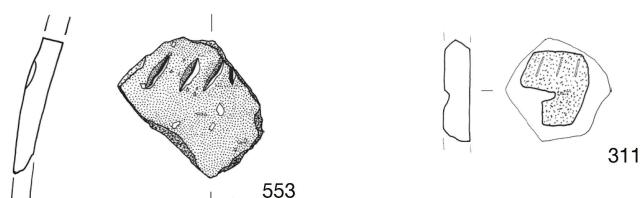
- en position horizontale à l'extérieur de la lèvre: n°s de vases dessinés: K8G (jarre), 18G (col droit), 30G, 47MF (bol), K73G (cordon lisse), 78G, 89G, 90G, 91G, 101G (col évasé incurvé), 104G, 117Gs, 119MF, K177G (col rentrant, cordon imprimé), 178MF (col droit), 231G (col droit), 233G, 251G (col évasé), 252G, 253G, 254G, 255G, 374F (col rentrant, coups d'ongle), K389G (col rentrant, languette et cordon), 398F (col droit), 416G (col évasé), 420G, 467G, 468G (col droit), 490G, 544MF (col évasé), 546G (col rentrant), 557MF (col rentrant), 558Gx5, 583MF (col droit), 585Gx12, 586MF, plus non dessinés 5xMF, 7xG et 2xMF (coups d'ongle): 66 cas.
- en position horizontale sur la tranche de la lèvre: n°s de vases dessinés: 61G, K68MF (cordon imprimé), 571MF (écuelle), 584G, plus non dessinés 1xMF, 2xG: 7 cas.

### Décors imprimés

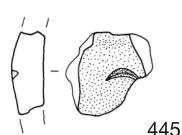
#### Ligne horizontale d'impressions digitales



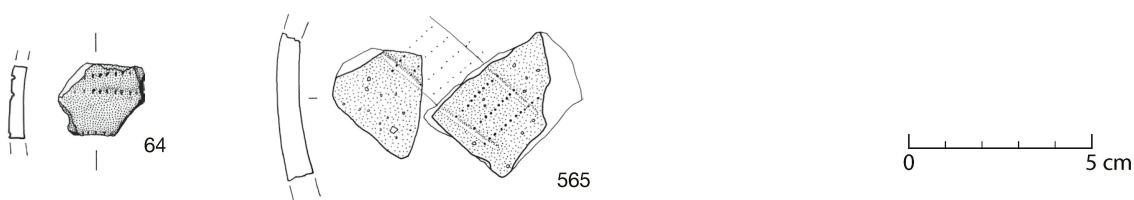
#### Ligne horizontale de coups d'ongle



#### Coup d'ongle isolé



#### Lignes de coups de peigne



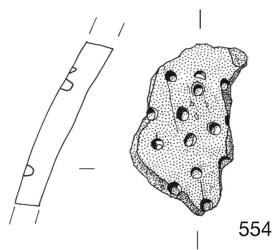
**Fig. 170** Rances CV. Exemples de décors imprimés linéaires (dessins K. Farjon et M. David-Elbali, DAO M. David-Elbali).

<sup>111</sup> Il provient de la structure périphérique St. 226-1979 datée du Bronze ancien.

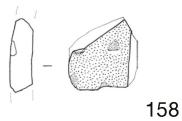


## Décors imprimés couvrants

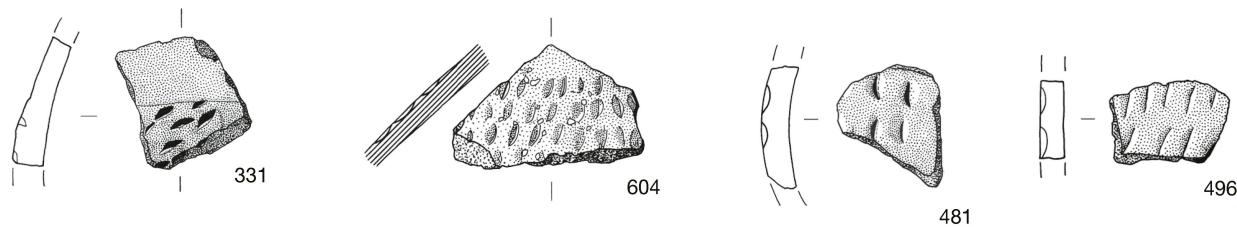
## Disques estampés



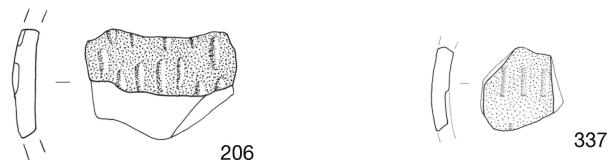
## Coups de poinçon



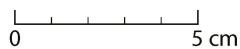
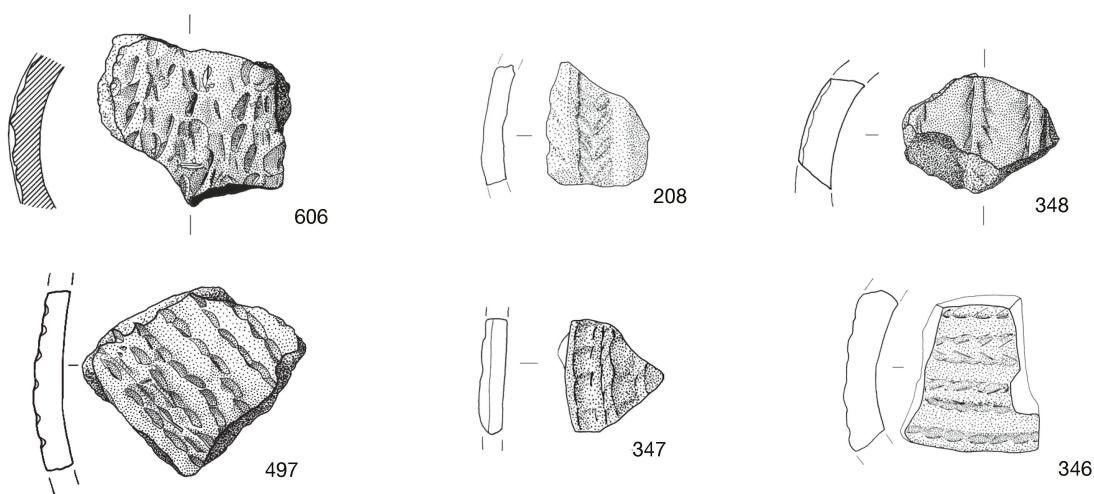
## Coups d'ongle et impressions digitales



## Encoches au peigne



## Impressions à la roulette



**Fig. 171** Rances CV. Exemples de décors imprimés couvrants (dessins K. Farjon et M. David-Elbiali, DAO M. David-Elbiali).

- › en position horizontale à l'intérieur de la lèvre: n°s de vases dessinés: 29G, 76G, 111G (col rentrant), 216F (col rentrant): 4 cas.
- › en position horizontale sous le bord: n° de vase dessiné: 260G (ou traces de modelage ?): 1 cas.
- › en position horizontale sur le corps: n°s de vases dessinés: 54G, 63MF, 132G, 327MF (sur ressaut), 453G (sur ressaut), 484G, 492G, plus non dessinés 3xF, 5xMF, 4xG: 19 cas.
- › variantes en position horizontale:
  - ligne de coups d'ongle: n°s de vases dessinés: 203G, 310MF, 311G, 390MF, K448MF (décor tracé couvrant), 521G, 553MF, 581F (sur ressaut), 608MF (sur ressaut), plus non dessinés 6xF, 4xG: 19 cas;
  - coup d'ongle isolé: n° de vase dessiné: 445F: 1 cas;
  - impressions à l'outil sur la lèvre: n° de vase dessiné: 388F: 1 cas;
  - impressions très irrégulières sur la lèvre?: n° de vase dessiné: 500G: 1 cas.

Les impressions digitales représentent le deuxième groupe de décor en importance; il serait même le premier si on dissociait du support les impressions ornant les cordons! Un seul cas d'impressions à l'outil [388] a été observé sur la lèvre d'une petite écuelle. Les lèvres décorées sont nombreuses, en particulier sur les récipients en pâte grossière. La plupart du temps, les impressions sont placées à l'extérieur de la lèvre, cette dernière étant souvent épaisse à l'identique d'un cordon. Dans quelques cas, les impressions sont situées directement sur la tranche ou à l'intérieur de la lèvre. Les lignes d'impressions digitales ou de coups d'ongle sont vraisemblablement positionnées, comme les cordons, à la jonction du col et du corps. Ainsi dans quatre cas au moins [327, 453, 581, 608], elles ornent le ressaut sur corps de vases qui semblent de petites dimensions.

#### Décors imprimés: ligne de coups de peigne ou de disques estampés

- › En position horizontale, ou horizontale et verticale, sur le corps, ligne de coups de peigne: n°s de vases dessinés: 64F, 309F, K565MF, K599MF (corps biconique), 613F: 5 cas. Des lignes parallèles de trous minuscules, probablement réalisés avec un peigne à dents aussi fines que la pointe d'une aiguille à chas, ornent plusieurs petits tessons fins. Bien que retrouvés au cours de quatre campagnes de fouille différentes, il n'est pas exclu qu'ils appartiennent au même récipient. Sur deux tessons, ces lignes sont encadrées par deux minuscules cordons perpendiculaires [565]. Sur un autre [613], lignes verticales et horizontales se combinent, alors qu'un fragment de carène (ou de base ou un départ d'anse) [309] porte lui aussi quelques petites perforations.
- › en position horizontale sur le corps, ligne de disques estampés: n° de vase dessiné: K560MF (corps à ressaut, décor tracé couvrant): 1 cas.

Une ligne de petits disques estampés forme un élément séparateur entre le col lisse et peut-être un décor couvrant d'incisions sur panse [560].

#### Décors imprimés couvrants: coups de poinçon et disques

- › coups de poinçon, n°s de vases dessinés: 158F, et non dessiné 1xF: 2 cas.

Un petit tesson fin porte quelques coups, peut-être réalisés avec un poinçon. Il pourrait s'agir d'un décor couvrant.

- › disques, n°s de vases dessinés: 554MF, 603F: 2 cas.

Deux fragments fins, provenant probablement du même vase, sont recouverts de petits disques estampés, profonds et irrégulièrement disposés, qui constituent un décor couvrant.

#### Décors imprimés couvrants: coups d'ongle ou impressions digitales, encoches au peigne

- › n°s de vases dessinés: 84F (bord), 205F, 331F, 332MF, 333MF, 334MF, 335F, 336F, 382F, 383F, 447G, 475F, 476MF, 481F, 496F, 540F, 566F, 604MFx3, et non dessinés 2xMF, 2xG: 24 cas.

Des tessons recouverts d'impressions digitales ou unguérales laissent présumer que ces motifs servent de décor couvrant sur corps. Dans deux cas [331, 332], on peut observer que ces impressions commencent sous un col lisse, séparé du corps par un très léger ressaut.

- › variante: encoches au peigne: n°s de vases dessinés: 206F, 337F: 2 cas.

Deux fragments, dont un à surface érodée [337], portent des encoches réalisées apparemment au peigne.

#### Décors imprimés couvrants: à la roulette

- › n°s de vases dessinés: 66F, 110G, 125F, 131MF, 146G, 162F, 207F, 208MF, 344F, 345F, 346F, 347F, 348F, 384F, 422F (corps à ressaut), 494F, 495F, 497F, 605Fx4, 606MF, et non dessinés 4xF, 2xG: 29 cas.

Ces sillons plus ou moins profonds et qui évoquent souvent un motif végétal correspondent à un décor couvrant réalisé à l'aide d'une matrice roulée sur la pâte. Deux fragments [422, 494] montrent que le décor commence sous un col lisse avec ou sans ressaut. L'orientation des sillons est généralement verticale ou oblique, mais parfois aussi horizontale [346, 384].

#### Décors tracés

Les décors tracés observés à Rances sont schématisés dans la [figure 172](#) et illustrés par quelques exemples ([fig. 173](#)).

#### Décors tracés linéaires: incisions ou rainures

- › en position horizontale, rainure isolée: n°s de vases dessinés: K3F (triangles hachurés), K16F, 21F (gobelet), 62F, K123F, K144F, 159F, 175F (bord), 301F, 302MF, 366MFx2, K377F (triangles hachurés), 381F, et non dessinés 11xF, 3xF, 8xG: 36 cas.
- › en position horizontale, rainures multiples: n°s de vases dessinés: 149F, 303F, 306F, et non dessinés 6xF, 2xMF, 2xG: 13 cas.
- › en position horizontale, registre d'au moins trois rainures sur épaule: n°s de vases dessinés: 129F, 202F, 298F, 299F, 300F, 304MF, 305F, 307F, 525G (gobelet), et non dessiné 1xF: 10 cas.



- en position horizontale, deux registres d'au moins trois rainures sur épaule: n° de vase dessiné: 597MF: 1 cas.
- en position verticale sur corps: n° de vase dessiné: K122F (chevrons): 1 cas.
- sur épaule au moins quatre rainures horizontales associées à des rainures perpendiculaires sur panse: n° de vase dessiné: K598F: 1 cas.

Parmi les décors tracés, les rainures sont les plus nombreuses. Elles sont isolées ou multiples et, dans ces derniers cas, elles sont regroupées ou non en registres. Elles ornent en principe l'épaule de récipients fins ou sont placées sous le bord [175]. Elles participent aussi à des décors combinés [598, etc.].

#### Décors tracés couvrants: incisions ou rainures

- orientées en général verticalement ou obliquement: n° de vases dessinés: 15G, K40G (sous cordon imprimé), 41G, 44F, 65F, 67G, 82F, K123F, 124F, K130F (obliques et verticales, peigne?), 137F (près base), K144F, 147F (?), 338MF (horizontales?), 339F (sous ressaut), 340F, 341MF, 342F, 343MF, 373G, 399G, 409F, 414F, 423F, 433F, K448MF (sous ligne horizontale de coups d'ongle, corps à ressaut), 474F, 482F (peigne), 513G, 519F (près base), 530G, K560MF (sous ligne horizontale de disques estampés, corps à ressaut), 562MFx2 (corps à ressaut), K599MF (sous ligne horizontale de coups de poinçon, corps biconique), 600MFx4, 601Fx2, 609F (près base), et non dessinés 9xF, 10xF, 2xG: 63 cas.
- en position verticale sur épaule, rainure isolée (d'un décor couvrant?): n° de vase dessiné: 147F (gobelet): 1 cas.

Les lignes incisées, qui suivent, en général, le sens longitudinal du corps et sont tracées de façon irrégulière, constituent le principal décor couvrant répertorié. Il orne davantage les pâtes fines et mi-fines que grossières et représente un pendant du crépissage au niveau esthétique. Il ne s'étend en effet pas sur le col qui reste lisse, comme le montrent quelques pièces [40, 339]. Un ressaut ou un décor sépare souvent le col lisse de ce décor couvrant [40, 339, 560, etc.]. Sur une des pièces, l'orientation des incisions semble horizontale [338]. Dans un cas [144], il pourrait s'agir soit d'incisions couvrantes, coupées par la cassure du tesson, soit plus probablement d'encoches. Certaines incisions sont clairement tracées au peigne, comme [482] et peut-être aussi [130], alors que d'autres n'offrent pas cette régularité.

#### Décors tracés à motifs géométriques

Les motifs géométriques, à l'exception des lignes, sont très rares et réservés à la céramique fine ou mi-fine.

- triangles hachurés: n° de vases dessinés: K3F, K377F: 2 cas. Deux tessons montrent clairement des triangles hachurés courts pendant sous une rainure. Dans le cas de [3], on peut même affirmer qu'il s'agit d'une bande située sur l'épaule.

- rainures obliques ou triangle(s) hachuré(s): n° de vases dessinés: K16F, K144F, 308MF, 527F, et non dessinés 1xF, 1xF: 6 cas.

D'autres pièces présentent des rainures obliques, sous une rainure horizontale dans deux cas [16, 144]. Sur le tesson [308], il y a au moins deux registres séparés. Il est impossible d'affirmer qu'il s'agit, ici aussi, de triangles hachurés, bien que ce soit assez vraisemblable. Dans le cas de [144], on semble avoir une bande étroite d'encoches limitée par deux incisions horizontales – parfois qualifiée de *motif en échelle* – qui surmonte des incisions obliques couvrantes.

- chevrons: n° de vases dessinés: K122F, 204F: 2 cas.

Deux tessons sont ornés de chevrons emboîtés. Dans le cas de [122], il s'agit apparemment d'une bande décorative verticale, limitée par des rainures latérales.

Lignes horizontales		
Lignes verticales		
Motifs		
Crépissage		

#### Crépissage

- n° de vases dessinés: 9G (jarre, la totalité du corps sous le cordon imprimé), 160G, 166G, 209G, 235G?, 349G, 350G, 351G, 352G, 367G, 370G, 385G, 386G, 395G, 400G (sous cordon imprimé), 410G, 415G, 424G, 426G (sous cordon imprimé), 439G, 444G, 454G, 477G, 514G, 518G (sous cordon imprimé), 551G (sous cordon imprimé), 552Gx21 (sous cordon imprimé), 562MFx2 (sous cordon imprimé), 568G (sous cordon imprimé), 569Gx22 (sous cordon imprimé), 592G, 602MF, plus non dessinés 2xF, 170xG: 246 cas.

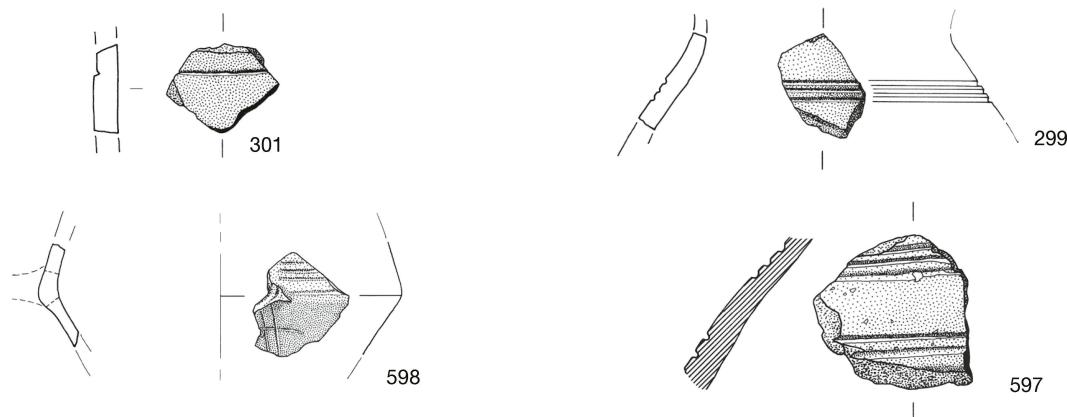
Le crépissage est un traitement de surface qui vise peut-être à obtenir un avantage thermique, refroidissement ou réchauffement plus lent du contenu, comme déjà postulé ailleurs. Il n'en demeure pas moins qu'il modifie l'aspect esthétique d'un récipient. La question reste donc ouverte de savoir s'il faut le considérer ou non comme un décor. Il est assez fréquent – au minimum 246 cas<sup>112</sup> – et touche exclusivement le corps du vase. Il consiste à rajouter

**Fig. 172** Rances CV. Schéma des décors tracés (dessins et DAO M. David-Elbali).

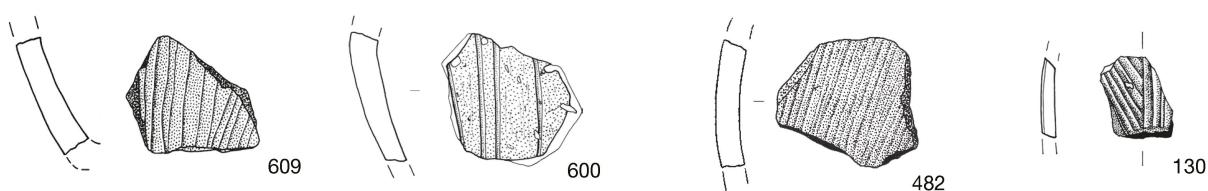
112 La jarre [9] ne compte que pour un individu.

## Décors Tracés

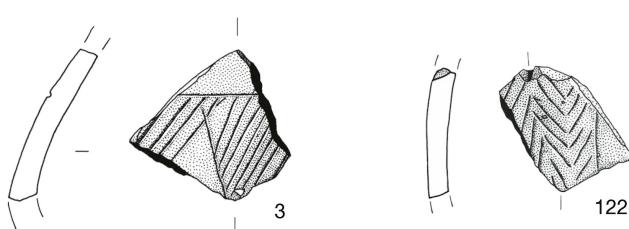
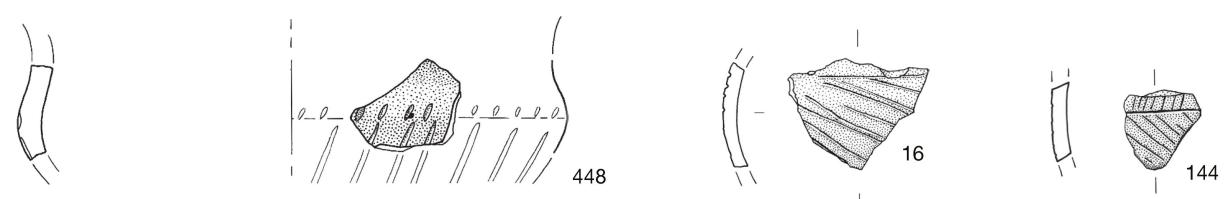
## Incisions ou rainures horizontales



## Incisions ou rainures couvrantes

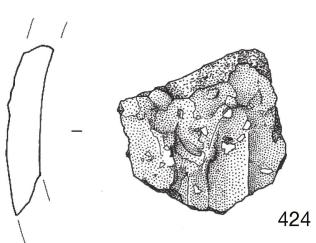


## Motifs géométriques



## Crépissage

0 5 cm



**Fig. 173** Rances CV. Exemples de décors tracés (dessins K. Farjon et M. David-Elbiali, DAO M. David-Elbiali).



une barbotine épaisse et fortement dégraissée sur la paroi, qui est ensuite lissée avec les doigts. L'orientation des traces est généralement verticale ou oblique, mais elles peuvent exceptionnellement être horizontales, comme cela semble être le cas pour le fragment [395] découvert dans la couche 2 du S27-1978. Parfois le corps apparaît simplement rugueux sans traces orientées. Le fragment [439] montre des bandes étroites et régulières. Ce type de traitement de surface concerne des récipients de dimensions moyennes à grandes en pâte grossière ou exceptionnellement mi-fine – [562], [602] et deux tesson non dessinés –. La jarre [9] découverte dans la fosse 1 de CVO montre précisément comment se présentaient ces récipients: un col lisse, un corps crépi et un élément horizontal séparateur entre les deux, soit le plus souvent un cordon impressionné ou une ligne d'impressions digitales, ou encore un ressaut.

### Styles décoratifs

Malgré la rareté des décors présents dans le *corpus* de Rances, il est possible d'identifier trois schémas préférentiels d'organisation des motifs (fig. 174), dont l'observation est toutefois limitée par l'importante fragmentation de la céramique.

### La recherche du contraste: col lisse et panse crépie, rugueuse ou décorée

➤ n°s de vases dessinés: 9G (jarre, cordon et crépissage), K40G (cordon et rainures), K123F (incision horizontale et rainures), 153G (cordon et crépissage), 235G (cordon et crépissage), 316G (cordon et crépissage), 331F (ressaut et coups d'ongle), 332MF (ressaut et coups d'ongle), 339F (ressaut et rainures), 400G (cordon et crépissage), 422F (ressaut et décor à la roulette), 426G (cordon et crépissage), 443G (cordon et panse rugueuse), K448MF (ligne de coups d'ongle et rainures), 494F (col lisse et décor à la roulette), 549G (cordon et panse rugueuse), 551G (cordon et crépissage), 552G (cordon et crépissage), K560MF (ligne de disques et rainures), 562MF (ressaut et rainures), 569G (cordon et crépissage), 592G (cordon et crépissage), K599MF (ligne de coups de peigne et lignes verticales), 602MF (col lisse et crépissage), 604MF (ressaut et coups d'ongle): 25 cas.

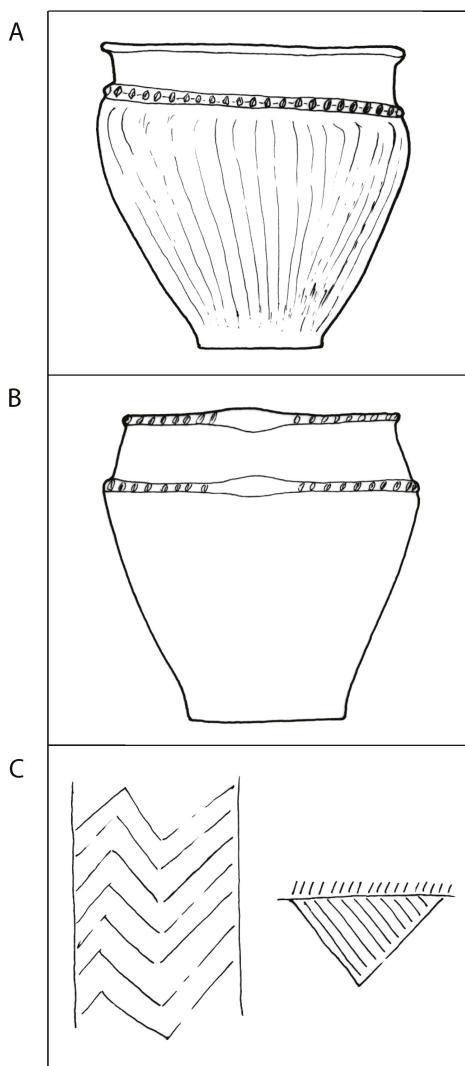
Parmi les restes de corps, environ 25 présentent un schéma décoratif identifié depuis longtemps comme étant caractéristique du Bronze moyen et récent (fig. 174,A). Il s'agit de la recherche du contraste entre un col lisse et un corps non lisse, qu'il soit simplement crépi, rugueux ou décoré de motifs couvrants. Les deux zones peuvent être séparées par un ressaut [331, 332, etc.], un décor séparateur comme un cordon imprimé ou lisse [9, 40, etc.], une incision [123], une ligne d'un motif particulier [448, 560, 599], ou rien [494, 602], ce qui est toutefois assez rare. Ce schéma décoratif s'observe aussi bien sur les récipients en pâte fine

que grossière. Il est particulièrement bien illustré par la jarre [9].

### La recherche de la symétrie

➤ registres identiques en position symétrique: n°s de vases dessinés: K8G (jarre, lèvre imprimée et cordon imprimé), K68MF (lèvre imprimée et ligne imprimée), K73G (lèvre imprimée et cordon lisse), K177G (lèvre imprimée et cordon imprimé), K389G (lèvre imprimée et cordon imprimé), 443G (lèvre épaisse et cordon lisse): 6 cas.

Le deuxième style regroupe des pièces dont les éléments décoratifs sont identiques ou presque et placés en position parallèle (fig. 174,B). Le décor de la lèvre – des impressions digitales – se retrouve en miroir sur le corps, sous la forme d'une ligne horizontale d'impressions digitales [68] ou d'un cordon imprimé [8, 177, 389], parallèle au bord sur quatre récipients grossiers. Sur [73], le cordon, probablement modelé, est lisse et placé sous le bord. Quant à [443], il présente une lèvre épaisse avec languette qui trouve son pendant dans le cordon lisse à la jonction du col et de l'épaule.



**Fig. 174** Rances CV. Schéma des styles décoratifs:  
A. Recherche du contraste;  
B. Recherche de la symétrie;  
C. Combinaison de motifs géométriques (dessins et DAO M. David-Elbali).

### La combinaison de motifs

- › motifs tracés combinés: n°s de vases dessinés: K3F (incision horizontale et triangle hachuré), K16MF (incisions horizontales et obliques), K122F (incision verticale et chevrons), K130F (peignages obliques), K144F (incisions horizontales et obliques), K377F (incision horizontale et triangle hachuré), K598F (incisions horizontales et verticales): 7 cas.

Dans de rares cas, des combinaisons de motifs géométriques simples tracés, qui sont peu variés, servent à orner des récipients fins (fig. 174,C). Il s'agit toujours d'une association d'incisions d'orientations différentes: rainure qui limite un motif géométrique ou en sépare deux adjacents, incisions obliques/triangles hachurés ou chevrons<sup>113</sup>. Dans le cas de [122], le registre décoratif est vertical. Quant à [130], il s'agit d'un peignage du corps qui comporte au moins deux panneaux d'orientation différente des traits.

- › motif au peigne et cordons combinés: n° de vase dessiné: K565MF: 1 cas.

Une exception est constituée par une sorte de courte bande formée de lignes parallèles de minuscules perforations réalisées probablement au peigne et encadrée par des cordons très fins.

### Horizon du Bronze ancien (BzA2a récent)

Un petit ensemble de trouvailles situé au nord-ouest de la surface fouillée en 1979 est plus ancien que le reste du *corpus* de l'âge du Bronze. Il s'agit du matériel issu de la structure 227 et des concentrations de tessons 226 et 228 (pl. 30).

Le gobelet [525], retrouvé cassé dans la concentration de tessons 228 en couche 4 et initialement attribué aux tasses de type Roseaux lors de sa découverte, possède effectivement une panse hémisphérique et un registre d'incisions sur l'épaule, par contre l'épaulement très marqué et court des tasses Roseaux est remplacé ici par une vraie épaule et le col est moins développé que sur les tasses Roseaux les plus caractéristiques. Cette pièce se révèle en fait plus ancienne que prévu et c'est du village E11 de Concise VD Sous Colachoz que provient le meilleur parallèle<sup>114</sup>. Cette phase d'occupation est datée par la dendrochronologie entre 1801 et 1773 av. J.-C.<sup>115</sup> et remonte en chronologie relative à un moment avancé de la phase BzA2a récent<sup>116</sup>. Un gobelet de la station d'Auvernier NE possède le même profil et quasiment les mêmes dimensions avec un décor peut-être estampé aussi sur l'épaule<sup>117</sup>. Ces gobelets annoncent les gobelets et tasses de type Roseaux de la phase suivante du Bronze ancien, auxquels ils ont parfois été assimilés<sup>118</sup> et l'appellation *proto-Roseaux* peut-être proposée pour ce type. Un récipient apparenté non décoré, qui correspond à une forme distribuée jusque dans la moyenne vallée du Rhône, provient également

du site du Boulevard périphérique nord à Lyon (Rhône) avec une datation proposée légèrement antérieure, centrée sur le 19<sup>e</sup> s. av. J.-C., mais il s'agit de C14<sup>119</sup>.

Une autre concentration de tessons, proche de la précédente – St. 226 –, a livré un pot à anse(s) horizontale(s) [523] et un tesson grossier décoré [524]. Ces éléments reposaient sur des nodules d'argile non cuite, dans une dépression à peine perceptible. Des fragments du pot [523] ont également été retrouvés dans une structure adjacente – St. 227 –, décrite comme un possible trou de poteau sans pierre de calage, et qui a été recoupée par un second trou de poteau – St. 227.1 –. Le pot [523], qui a pu être entièrement reconstitué, présente une silhouette fruste et irrégulière. Le corps est vaguement biconique et surmonté d'un petit col faiblement évasé à lèvre simple aplatie. Au moins une anse est disposée en position horizontale sur le diamètre maximum. Le meilleur parallèle provient à nouveau de l'horizon E11 de Concise VD Sous Colachoz<sup>120</sup> avec la même attribution chronologique que le gobelet [525]. Une petite anse de section arrondie, disposée en position horizontale sur le corps [148], provient du sondage de 1975, du décapage 9 de la couche 3, ce qui équivaut à la surface de la couche 4; elle pourrait aussi remonter au Bronze ancien.

Une large base avec départ de la panse [526] provenant de la St. 229, située à peu de distance des St. 226 et St. 227, s'apparente beaucoup à celle de [523], sans qu'il soit possible d'affirmer qu'il s'agit du même type de pot.

Le tesson [524] est très abîmé en surface, mais on devine une languette surmontée d'un cordon vertical décoré d'impressions digitales. La qualité de la pâte, très grossière, la languette massive et la présence du cordon vertical directement au-dessus de la languette évoquent une jarre du Bronze ancien, forme récurrente dans les sites de cette période en Suisse occidentale<sup>121</sup>. Un élément tout à fait similaire provient de la tombe 438 du site voisin d'Orbe VD Boscéaz<sup>122</sup>.

<sup>113</sup> Les décors courants sont traités ci-dessus; ils n'entrent pas dans cette catégorie à l'exception de [130], qui est un cas particulier.

<sup>114</sup> Winiger, Burri-Wyser 2012, fig. 195,8.

<sup>115</sup> Winiger, Burri-Wyser 2012, 36-39.

<sup>116</sup> David-Elbiali, David 2009, 322.

<sup>117</sup> Gallay, Gallay 1972-73, fig. 13,1.

<sup>118</sup> Gallay, Gallay 1972-73.

<sup>119</sup> Vital 2007, 44, 58, 60, fig. 25,1.

<sup>120</sup> Winiger, Burri-Wyser 2012, fig. 196,6.

<sup>121</sup> Il y a aussi des exemples à Concise (Winiger, Burri-Wyser 2012, fig. 198,1-2).

<sup>122</sup> Kaenel, Lanthemann 2016, fig. 68,136.



D'autres languettes grossières pourraient être contemporaines, notamment [488], qui provient de la St. 140 décrite comme le « fond d'un trou de poteau », [549] et [591].

Les éléments présentés ci-dessus (**fig. 175**) appartiennent donc à un horizon non final du Bronze ancien, antérieur d'environ trois siècles au hameau de CVS. Il ne semble pas y avoir une continuité d'occupation jusqu'au Bronze moyen, du moins le mobilier découvert n'en fait pas état.

#### Horizon du Bronze moyen (BzB récent – BzC)

##### Synthèse des formes et des décors, comparaisons et datation

Les trop rares éléments métalliques découverts à Rances, tout comme les datations C14 réalisées, n'apportent rien du point de vue de la chronologie

relative et absolue<sup>123</sup>. C'est donc la céramique qu'il convient d'analyser pour rechercher le calage de cet ensemble au sein du Bronze moyen. L'analyse des formes est un exercice délicat, compte tenu de la fragmentation et de la variabilité morphologique observée dans un ensemble céramique aux pièces déjà peu standardisées en raison du mode de production artisanal. Les décors sont plus faciles à manier, mais ils sont rares, présentent peu de diversité technique et le registre des motifs est



**Fig. 175** Rances CV. Eléments céramiques attribuables à l'horizon du Bronze ancien:  
A. Céramique du BzA2 à récent. B. Eléments apparentés qui pourraient remonter à la même phase  
(éch. 1/4) (photos J.-G. Elia; dessins K. Farjón et M. David-Elbiali, DAO M. David-Elbiali).

123 Voir chapitre 12.

très restreint. La **figure 176** montre comment se répartissent les vestiges récoltés en fonction des classes typologiques retenues.

Catégories d'éléments typologiques	Nombre de vestiges
Vases au profil (presque) complet	12
Partie supérieure (embouchures et encolures)	>240
Corps à morphologie remarquable	40
Bases	>200
Éléments de préhension	~180
Décor	>650
Crépissage	>245

**Fig. 176** Rances CV. Tableau de répartition des différentes classes d'éléments typologiques (M. David-Elbali).

Une autre difficulté se rajoute à la qualité intrinsèque des vestiges céramiques. En effet, le *corpus* est hétéroclite, dans le sens où il est composé d'éléments provenant de différentes parties du site: un grand nombre d'entre eux a été ramassé en vrac sans précision topographique et ceux qui proviennent des structures ne sont guère mieux lotis, car les niveaux d'ouverture de celles-ci ne sont pas connus<sup>124</sup>. D'autre part, très peu nombreuses sont les structures creuses qui ont livré des assemblages qui peuvent être considérés comme des ensembles clos et de plus ils sont toujours de petite taille. Le cumul de ces difficultés compromet la mise en évidence potentielle de différentes phases d'occupation du Bronze moyen, d'autant plus que c'est une période pour laquelle la chronotypologie fine de la céramique est encore mal définie et probablement aussi, peu précise.

### Synthèse des formes

Les vestiges, qui peuvent être mis en relation avec des formes partielles ou entières, proviennent des vases reconstitués, des encolures, des corps à morphologie remarquable et des bases. Des parallèles non exhaustifs ont été recherchés pour certains traits morphologiques dans des *corpus* suisses datés entre la fin du Bronze ancien et le Bronze récent.

### Profils complets

Seule une douzaine de vases présentent un profil presque complet: trois écuelles [455, 457, 515], deux bols [1, 516], un plat creux [21], une cruche [12], la partie supérieure d'un grand pot [443] et deux jarres [8, 9] sont intégrés ci-dessous dans leur classe respective, alors que le gobelet [525] et le pot à anse [523], qui datent du Bronze ancien, ont déjà été analysés ci-dessus.

### Récipients ouverts à corps simple: écuelles et bols

Les récipients ouverts à corps simple – écuelles et bols –, avec un effectif d'un peu plus d'une cinquantaine d'individus, ne représentent pas une part importante du *corpus*. Ils sont encore proportionnellement moins nombreux dans les *corpus* du BzB d'Onnens VD Le Motti et de Bevaix NE Aux Pâquier<sup>125</sup>.

De fait, la proportion des formes basses et ouvertes, encore faible à la fin du Bronze ancien, va augmenter progressivement, comme on peut l'observer au BzC à Payerne VD En Planeise, au Bronze moyen et récent à Montricher VD Châtel d'Arruffens et au Bronze récent à Onnens VD Les Côtes, puis dans les ensembles palafittiques du Bronze final<sup>126</sup>. Plusieurs pièces de Rances proviennent des couches superficielles 1 et 2 – [50, 167, 172, 173, 174, 541] pour les écuelles, qui sont toutes à corps convexe, sauf une à corps évasé, et [47] pour les bols –, et leur appartenance au Bronze moyen reste incertaine, mais globalement toute la série des écuelles trouve des comparaisons dans les ensembles de la fin du Bronze ancien et du Bronze moyen. Certaines sont associées à des éléments typiques du Bronze moyen, comme [387] exhumée de la St. 1-1978 du S23 avec le grand fragment de jarre [389], ou [457] accompagnée dans la St. 114-1979 par du crépissage et des décors couvrants, ou en position stratigraphique claire, comme [572] et [573] retrouvées à l'intérieur de la passée caillouteuse ou au-dessous. Le fragment [588], à bord convexe et cordon imprimé sous le bord, s'apparente à un type qu'Egon Gersbach considérait comme le pendant occidental des *Schlitzschüsseln* du début du Bronze moyen<sup>127</sup>. À côté des individus à corps convexe et bord simple, il faut noter l'apparition des écuelles carénées, avec un corps à ressaut. Ces dernières se rapprochent des *Knickwandschalen* et des *knickwandprofilierte Schüsseln* qui sont typiques de la fin du Bronze ancien en Suisse orientale<sup>128</sup>. Quelques pièces de Sutz-Lattrigen BE Buchtstation IVa les évoquent aussi<sup>129</sup>. À l'ouest à la même période, ce sont les tasses Roseaux qui sont fréquentes, avec leur corps caréné mais de forme haute<sup>130</sup>. Le haut d'un récipient de l'ensemble E12 de Concise VD

124 Même si le recouplement des structures creuses dans la partie centrale du site évoque une durée de l'habitat qui ne semble pas limitée à une seule phase du Bronze moyen, une distinction entre différents niveaux est stratigraphiquement impossible, d'autant plus que la sédimentation est peu importante, comme en témoignent les quelques structures du Bronze ancien situées au nord du site ou encore la fosse du Néolithique moyen, apparues au même niveau que les structures du Bronze moyen lors de la fouille.

125 Rychner-Faraggi 2011; Bednarz *et al.* 2006.

126 Castella *et al.* 2012; David-Elbali, Paunier 2002; David-Elbali *et al.* 2014; etc.

127 Gersbach 1974, 244, 249, fig. 11.

128 Conscience 2005, 68-69; Hüttwilen-Üerschhausen TG Halbinsel Horn (Hasenfratz, Schnyder 1998, fig. 162,68).

129 Hafner 1995, pl. 713.20.

130 Gutzwiller (2004, p. 58) regroupe l'ensemble. L'attribution chronologique est semblable: fin Bronze ancien et phase ancienne du Bronze moyen.



Sous Colachoz, unique en son genre et attribuable à la fin du Bronze ancien, est très proche de [572]; d'autres écuelles vaguement apparentées sont présentes à Onnens VD Le Motti et Morat FR Pré de la Blancherie au BzB. De bons parallèles, mais plus tardifs, proviennent de Payerne VD En Planeise au BzC, Marin NE Le Chalvaire à la fin du BzC, avec une lèvre à biseau interne, et Onnens VD Les Côtes au BzD1<sup>131</sup>.

Toutes ces pièces pourraient avoir eu le même usage que des tasses, par comparaison avec des récipients entiers de forme générale apparentée<sup>132</sup>. Il s'agit *a priori* de récipients individuels pour la consommation de boisson ou de nourriture.

Il faut encore relever les deux petites pièces entières [515] et [516], dont le diamètre est inférieur à 10 cm et la finition peu soignée. Elles proviennent du remplissage de la fosse St. 199, où elles étaient associées à des éléments Bronze moyen. Face à de telles pièces, qui semblent marginales, se pose la question de savoir si elles pourraient avoir été façonnées, comme les microcéramiques, pour un usage spécial, ou éventuellement par des enfants. Une fonction rituelle semble pouvoir être envisagée pour la St199.

### Gobelets

L'encolure [147], qui provient du sommet de la couche 4, se rapproche de celle du gobelet [525 qui date du Bronze ancien, mais le corps porte une incision verticale qui pourrait être l'indice d'un décor couvrant, caractéristique du Bronze moyen<sup>133</sup>. Quant au gobelet [129], dont seule la partie supérieure est conservée, il trouve des parallèles à Payerne VD En Planeise, Marin NE Le Chalvaire et Onnens VD Les Côtes et il pourrait s'agir d'une forme tardive<sup>134</sup>.

### Plats creux

Le plat creux [21] est complet et son corps à méplat constitue une nouveauté morphologique du Bronze moyen. Les premiers cas datent au plus tôt du BzB récent, comme le suggère une cruche de Mengen (Kr. Sigmaringen) en Allemagne du Sud, puis on retrouve au BzC d'autres cruches à méplat dans des sépultures du Jura souabe et à Wisen SO Moosfeld<sup>135</sup>. Les tasses peuvent aussi présenter un corps à méplat, par exemple à Payerne VD En Planeise et à Biberist SO Spitalhof West<sup>136</sup>. Quelques corps à méplat de Wisen SO Büel au BzC1 constituent également des références intéressantes<sup>137</sup>. Aucun de ces récipients ne fournit toutefois de parallèles très proches pour le plat creux [21], la tasse de Biberist étant le moins mauvais.

### Jarres

La St. 1-1977 de CVO a livré deux jarres – [8] et [9] – suffisamment complètes pour être remontées et restaurées dans leur intégralité. De nombreux fragments d'autres récipients, qui ont été énumérés ci-dessus, présentent des caractéristiques analogues, qui démontrent que ces deux pièces sont représentatives du *corpus* de CV. La forme générale de ces deux jarres s'intègre bien dans le début du Bronze moyen, soit le BzB récent. Le col, droit dans un cas et rentrant dans l'autre, est plus court que sur les jarres du Bronze ancien. Le schéma de la jarre [9] est paradigmique du Bronze moyen avec son col lisse séparé du corps crépi par un cordon imprimé à petite languette intégrée. L'épaule n'est toutefois qu'ébauchée et se résume à un petit épaulement sur une panse faiblement bombée. C'est aussi le cas de la jarre [8], qui montre un décor en miroir entre la lèvre imprimée avec languette intégrée et le cordon imprimé avec languette intégrée placé à la base du col. Elle a été déposée avant la jarre [9] dans la fosse, mais les deux dépôts se succèdent sans transition sédimentaire, directement l'un au-dessus de l'autre; les deux récipients sont donc contemporains.

Bien qu'il n'y ait pas une évolution linéaire des profils des jarres, on peut observer une tendance générale du Bronze ancien au Bronze récent (**fig. 177**). Les profils les plus anciens sont souvent en tonnelet ou en S avec une partie supérieure pas toujours bien différenciée, qui porte en général le décor, constitué de cordons imprimés ou non, articulés ou non, avec languette(s) ou sans (fig. 177, 1-3.5). La distinction entre les parties haute et basse du profil se fait presque au milieu du récipient. L'évolution morphologique au Bronze moyen et récent, qui s'amorce dès la fin du Bronze ancien en Suisse orientale et peut-être déjà au BzA2b en

<sup>131</sup> Winiger, Burri-Wyser 2012, fig. 202,2; Rychner-Faraggi 2011, pl. 13,124 et 14,153; Mauvilly, Zaugg 2000, fig. 3,13; Castella *et al.* 2014, n° 177-180; Rouvinez 1998, n° 211, David-Elbali *et al.* 2014, n° A102-185.

<sup>132</sup> Le dépôt de Maisbirbaum en Basse-Autriche a livré une bonne trentaine de tasses complètes qui présentent une morphologie souvent très proche. Le dépôt est légèrement plus tardif, de la fin du Bronze moyen (Neugebauer 1994, fig. 89-90).

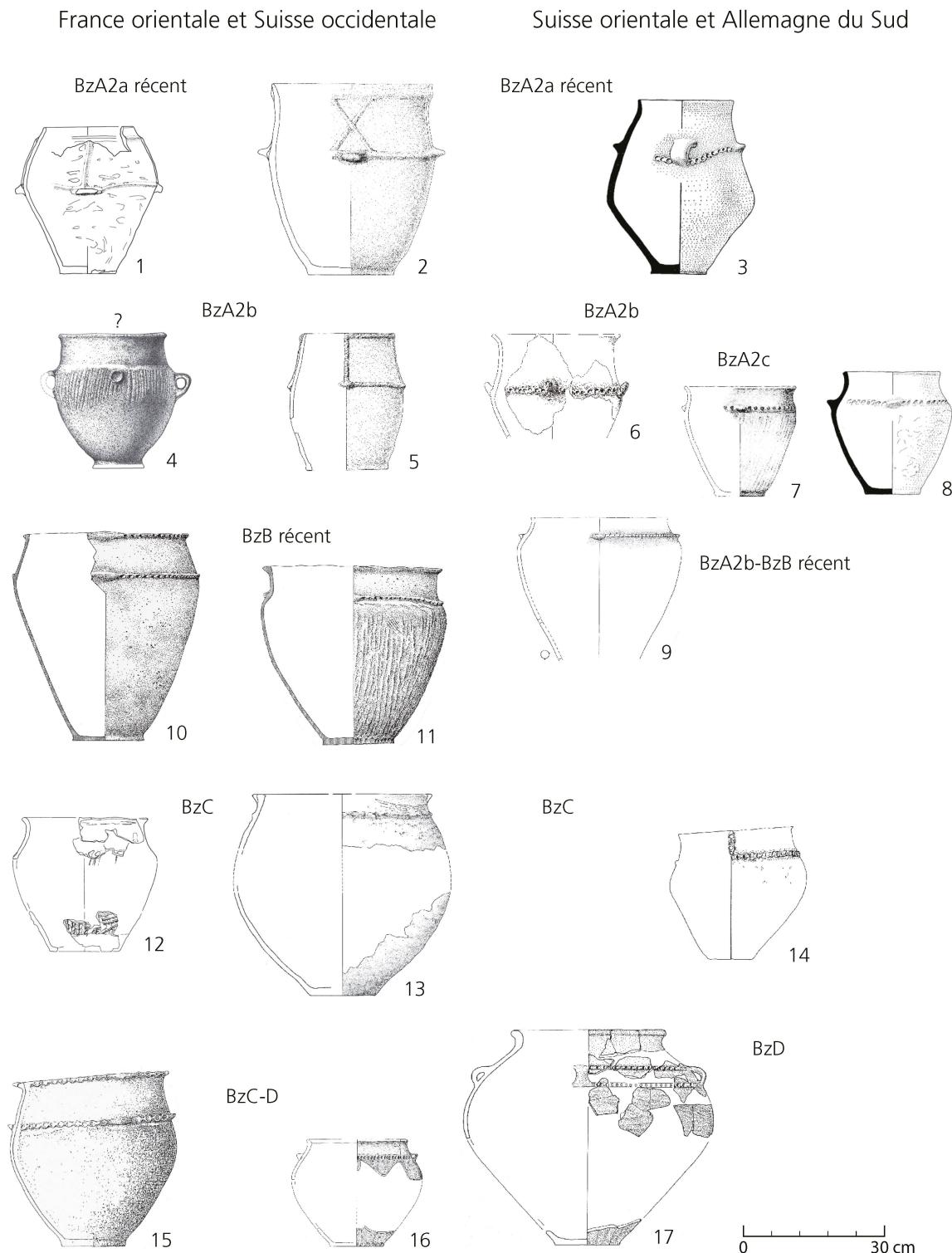
<sup>133</sup> Comparaisons pour la forme à Bevaix NE Les Pâquier (Bednarz, Kraese *et al.* 2006, 180, pl. 1,17 attribué au Bronze ancien final), Payerne VD En Planeise (Castella *et al.* 2012, n° 360, St.23, BzC).

<sup>134</sup> Castella *et al.* 2012, n° 230; Rouvinez 1998, pl. 1,1-2; David-Elbali *et al.* 2014, n° A782-8.

<sup>135</sup> Pour le BzB à Mengen – Unter dem Zwerenweg (Kr. Sigmaringen) (Krumland 1998, pl. 108,15), BzC1 à Wisen SO Moosfeld (Unz 1981, fig. 1,27, cruche), Bronze moyen du Jura souabe (Pirlin *et al.* 1980, pl. 7E,2; etc.)

<sup>136</sup> Castella *et al.* 2012, n° 206, 382; Gutzwiller 2004, 160, pl. 5,7,7.

<sup>137</sup> Gutzwiller 2004, pl. 45,1035.1039.1043.



**Fig. 177** Rances CV. Jarres de différentes phases du Bronze ancien, moyen et récent de Suisse occidentale et des régions avoisinantes. 1. BzA2a récent: Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) Puy Long (Vital 2014b, fig. 4,18); 2. BzA2a récent: Concise VD Sous Colachoz (Winiger et Burri Wyser 2012, fig. 198,6); 3. BzA2a récent: Bodman (Kr. Konstanz) Schachen IA (Köninger 2006); 4. BzA2b: Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) Riom PEER II La Gravière T.5 (Vital 2014b, fig. 5,1); 5. BzA2b: Concise VD Sous Colachoz (Winiger et Burri Wyser 2012, fig. 206,8); 6. BzA2b: Meilen ZH Schellen (Conscience 2005, n° 757); 7. BzA2c: Wädenswil ZH Vorder Au (Conscience 2004, pl. 5,173); 8. BzA2c: Bodman (Kr. Konstanz) Schachen IA (Köninger 2006); 9. BzA2b/BzB récent: Arbon TG Bleiche 2 (Hochuli 1994, pl. 48,451); 10-11. BzB récent: Rances VD CV St. 1; 12. BzC: Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) Gerzat Les Pradeaux (Vital 2014b, fig. 7,14); 13. BzC: Payerne VD En Planeise (Castella et al. 2012, fig. 167,5); 14. BzC: Heilbronn – Kirschengartenstr., Fosse 1 (Krumland 1998, pl. 26,1); 15. BzC/D: Lyon (Rhône) Vaise, rue du Souvenir, fosse 41 (Hénon et Thévenin 1996, fig. 3,2); 16-17. BzC/D: Montricher VD Châtel d'Arruffens (David-Elbiali et Paunier 2002, pl. 32,401-402) (éch. 1/12) (DAO M. David-Elbiali).



France sud-orientale<sup>138</sup>, se marque par un raccourcissement de la partie haute, généralement lissée, et une différenciation de l'épaule, qui aboutit à un corps biconique bien développé, qui peut devenir très volumineux au Bronze récent (fig. 177, 4.6-17). La lèvre arrondie du Bronze ancien se transforme le plus souvent en lèvre épaisse aplatie au début du Bronze moyen, puis en lèvre épaisse à biseau interne au Bronze récent. Le décor migre de la partie supérieure du récipient sur le corps et il devient couvrant ou alors le corps est simplement crépi. Les petits cols et rebords évasés segmentés sont plus caractéristiques du Bronze final, mais des encolures incurvées évasées s'observent déjà au Bronze moyen. Le faible développement du segment de l'épaule des jarres [8] et [9] constitue, me semble-t-il, un trait d'ancienneté pour le Bronze moyen. Dans cette classe de récipients, des profils archaïques continuent toutefois à être produits (ou utilisés) pendant une très longue période, ce qui en fait un mauvais marqueur chronologique.

### Cruche

La cruche [12] est une reconstitution graphique. Sa partie supérieure avec l'anse partant du bord, comme c'est aussi le cas pour [512], trouve des parallèles à Erlenbach ZH Obstgartenstrasse et à Morat FR Pré de la Blancherie, deux sites du BzB récent<sup>139</sup>.

### Encolures

Les vestiges de bords dominent largement la catégorie des tessonns qui présentent un caractère typologique. Même pour les petits fragments,

il a été évalué s'ils appartenaient plutôt à des formes évasées, droites ou rentrantes, et 190 restes d'encolures ont pu être classés. Les encolures droites représentent environ les deux tiers du *corpus*. Elles sont souvent très proches des encolures rentrantes et les deux ensembles réunis comptabilisent 87% des encolures, alors que celles qui sont évasées sont nettement minoritaires avec à peine 13%. Comme à Bevaix NE Les Pâquiers au début du Bronze moyen, les bords incurvés sont nombreux, que ce soit sur des encolures droites ou rentrantes<sup>140</sup>, mais il y a aussi quelques rebords cylindriques développés comme [219] et [221]<sup>141</sup> et apparemment des récipients en tonneaulet comme [111]<sup>142</sup>. À la fin du Bronze moyen et au Bronze récent à Châtel d'Arruffens, les encolures évasées sont légèrement plus nombreuses que les encolures droites<sup>143</sup>, puis au cours du Bronze final, la proportion des cols évasés augmente encore nettement. On peut donc considérer que cette variation des types d'encolure constitue une évolution chronologique significative en Suisse occidentale.

Les encolures décorées avec un cordon sous une lèvre proéminente ou d'impressions directement sur la lèvre épaisse aplatie deviennent fréquentes dès le BzB récent<sup>144</sup>.

Enfin, les petits rebords évasés, courants à Cham-Oberwil ZG Hof<sup>145</sup> par exemple, sont très rares à Rances – [68], [584] –, mais leur présence pourrait ainsi témoigner d'une perdurance du site au BzC.

### Corps à morphologie remarquable

La plus grande partie des corps non décorés, qui représentent l'essentiel des vestiges céramiques recueillis sur un site, n'offre aucun intérêt, si ce n'est éventuellement une distinction entre pâte fine et grossière. Un petit nombre de fragments – 42 – proviennent toutefois de corps à morphologie particulière : les corps à ressaut (28 fragments), biconiques (7 fragments), à sillon large (4 fragments) et à méplat (3 fragments).

Les plus nombreux sont les **ressauts** qui se situent entre l'encolure et le corps. Ils jouent le même rôle de séparateur que les cordons et d'autres éléments décoratifs linéaires entre l'encolure lisse et la panse décorée. Ils sont recensés sur tous les sites du début du Bronze moyen et considérés à l'unanimité des auteurs comme un élément chronotypologique significatif<sup>146</sup>. Jeannette Kraese suggère que l'encolure incurvée vers l'extérieur sur ressaut pourrait constituer un critère d'ancienneté<sup>147</sup>, ce qui est étayé par les écuelles carénées et quelques autres pièces de Rances. Les corps à ressaut apparaissent déjà à la fin du Bronze ancien en Suisse orientale, que ce soit à Meilen

138 L'exemplaire de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) (fig. 177,4) présente une forme très évoluée pour une datation aussi ancienne.

139 Fischer 1997, n° 746; Mauvilly, Zaugg 2000, fig. 3

140 Bednarz, Kraese *et al.* 2006, 171-172. Classés à Bevaix sous l'appellation «bords éversés».

141 Comparaison à Payerne VD En Planeise (Castella *et al.* 2012, n° 164).

142 Comparaison à Payerne VD En Planeise (Castella *et al.* 2012, n° 175, sans impressions à l'intérieur de la lèvre).

143 Les classes y sont un peu différentes et il n'est donc pas possible de faire une comparaison globale avec les tableaux chiffrés (David-Elbiali, Paunier 2002, fig. 55 à 58).

144 Nombreuses comparaisons à Onnens VD Le Motti (Rychner-Faraggi 2011, pl. 14, 166; 15, 168-175; 16; 17, 191-200; etc.), Morat FR Pré de la Blancherie (Mauvilly, Zaugg 2000, fig. 3), Nidau BE BKW 1991 Ib (Häfner 1995, pl. 6,3-4), Erlenbach ZH Im Grund (Fischer 1997, nos 691-695), Urdorf ZH Herweg (Bauer 1992, n° 13.48,101,102,107, etc.).

145 Gnepf Horisberger, Häggerle 2001, 115, pl. 20,965-969 et 21,971-977.

146 Voir notamment à Onnens VD Le Motti sur sept individus (Rychner-Faraggi 2011, 207-208), Bevaix NE Aux Pâquiers (Bednarz, Kraese *et al.* 2006, pl. 3), Bad Buchau – site Forschner (Keefer 1990a, fig. 4,6-8; 5,4,79, etc.).

147 Bednarz, Kraese *et al.* 2006, 171.

ZH Schellen ou Wädenswil ZH Vorder Au, et aussi sur certaines tasses Roseaux de datation toutefois imprécise<sup>148</sup>, et ils perdurent durant tout le Bronze moyen<sup>149</sup>. La petite série de pièces qui ne présente pas un ressaut au sens strict, mais plutôt une forte carène avec un col qui s'ajuste sur la panse avec un épaulement plus ou moins aigu, trouve des parallèles aussi bien à la fin du Bronze ancien qu'au début du Bronze moyen<sup>150</sup>. Des décors sur le ressaut sont documentés dans les *corpus* d'autres sites du Bronze ancien et moyen<sup>151</sup>. Quant au tesson [312], retrouvé dans la couche 3 du sondage 13 de 1978, il pourrait correspondre à la bordure d'un large mamelon, comme ils sont connus, par exemple, à Payerne VD En Planeise<sup>152</sup>.

Les **corps à méplat** et les corps segmentés ne semblent pas documentés avant le Bronze moyen et ils se développent jusqu'au Bronze récent sur la céramique fine. Les corps segmentés constituent «la deuxième grande catégorie de formes fermées identifiables» au BzB récent à Bevaix NE Aux Pâquiers<sup>153</sup>. Le vrai méplat, qui se caractérise par une double segmentation, n'apparaît toutefois probablement pas avant le BzC en Suisse occidentale<sup>154</sup>. Le nombre de cas semble en outre limité, ainsi à Payerne VD En Planeise, les corps segmentés sont nombreux, mais les méplats plutôt rares<sup>155</sup>. D'autres exemples bien préservés proviennent de la grotte du Gardon dans l'Ain et ou encore de Sembrancher VS Crettaz Polet avec deux gobelets du Bronze récent aux cols légèrement incurvés<sup>156</sup>. Il convient encore de relever que c'est dans les sites de la basse vallée du Rhône et de la France du Sud-Est en général, que les styles à *méplat simple* et à *bandeaux* – méplat large – présentent une fréquence élevée, le second surtout à l'est, et ceci au Bronze final<sup>157</sup>. Leur origine semble néanmoins bien remonter au Bronze moyen<sup>158</sup>.

Les **sillons** larges sont rares partout<sup>159</sup>, peut-être parce qu'ils sont difficiles à identifier en raison de la fragmentation et qu'ils peuvent se confondre aussi avec l'espace limité par deux cordons lisses. Il ne s'agit pas de cannelures, telles qu'elles sont connues au Bronze récent et final, même si certains auteurs utilisent déjà ce terme, ce qui prête à confusion avec le décor cannelé qui n'apparaît que plus tard au nord des Alpes. Une datation fine de cet élément n'a pas été tentée, mais à CV deux fragments ont été exhumés de la couche 3, bien datée du Bronze moyen, et les deux autres [452, 493] proviennent des St. 87 et 141; la seconde a livré également plusieurs décors couvrants à la roulette.

Les **corps biconiques** sont déjà diffusés au Bronze ancien et n'apportent aucune précision chronologique.

## Lèvres

La fréquence des différentes morphologies de la lèvre apparaît comme un critère chronologique déterminant pour distinguer globalement la céramique du Bronze ancien (lèvre simple, souvent arrondie ou amincie), celle du Bronze moyen (lèvre mise en forme, souvent épaisse aplatie ou aplatie) et celle du Bronze récent et final (lèvre plus élaborée, à biseau interne, puis à facettes). On retrouve bien sûr différents types de lèvres à chaque période, mais on observe au cours de l'âge du Bronze une évolution vers des lèvres de plus en plus élaborées. La figure 158 montre qu'à Rances, dans le niveau Bronze moyen, ce sont les lèvres épaisse aplatiées qui sont les plus nombreuses, suivies par les lèvres aplatis. Avec 78% des formes présentes, ces deux morphologies dominent nettement et les lèvres décorées d'impressions digitales ou de languettes sont aussi majoritairement des lèvres épaisse aplatiées ornées après-coup<sup>160</sup>. À Cham-Oberwil ZG Hof, les auteures constatent que la proportion de ce type de lèvre connaît une diminution au cours du Bronze moyen<sup>161</sup>. Les lèvres arrondies et amincies représentent respectivement 9% et 11%, ces dernières étant plus fréquentes sur la céramique fine. Les lèvres à biseau interne sont très rares (2%), alors qu'elles représentent les ¾ des lèvres dans le *corpus* Bronze récent d'Onnens VD Les Côtes<sup>162</sup>.

148 Par exemple à Morges VD Les Roseaux (Corboud, Pugin 1992, pl. 6,6). Les dates dendrochronologiques montrent que cette station perdure au moins jusqu'au BzA2c (Wolf 1999).

149 Par exemple à Payerne VD En Planeise au BzC (Castella *et al.* 2012, n° 159-161, etc.).

150 Comparaisons à Morges VD Les Roseaux (Corboud, Pugin 1992, pl. 6), mais aussi sur des sites du début du Bronze moyen comme Bevaix NE Les Pâquiers (Bednarz, Kraese *et al.* 2006, pl. 8,10,12), Morat FR Pré de la Blancherie (Mauvilly, Zaugg 2000, fig. 3,14), Erlenbach ZH Obstgartenstrasse (Fischer 1997, n° 764), Urdorf ZH Herweg (Bauer 1992, n° 166-168).

151 Morges VD Les Roseaux (Corboud, Pugin 1992, pl. 6,10), Cazis GR Cresta Feld 14/Abstich 15 (Bill 1976, fig. 9,4 tasse), Payerne VD En Planeise (Castella *et al.* 2012, n° 272).

152 Castella *et al.* 2012, 184, fig. 192.

153 Bednarz, Kraese *et al.* 2006, 171.

154 David-Elbiali *et al.* 2014, 166.

155 Castella *et al.* 2012, n° 206, 382.

156 Voruz *et al.* 1991, fig. 90,2; David-Elbiali 1997, fig. 3,2,4.

157 Vital 2014a, 61, fig. 8.

158 Vital 2014a, 66.

159 Exemples à Onnens VD Le Motti (Rychner-Faraggi 2011, pl. 18,217); Olten SO Born Enge (BzB récent?) (Gutzwiller 2004, pl. 21,447); Wisen SO Moosfeld, couche 4 (BzC1) (Gutzwiller 2004, pl. 46,1060-1061) et Bevaix NE Les Pâquiers (Bednarz, Kraese *et al.* 2006, 174, pl. 11,15) avec un parallèle approximatif qualifié de cannelure.

160 Voir notamment Onnens VD Le Motti (Rychner-Faraggi 2011, pl. 14,166-167; 15,168-175; 16,182; 18,218-220).

161 Gnepf Horisberger, Häggerle 2001, 114.

162 David-Elbiali *et al.* 2014, 161-163, fig. 163-165.



Concise VD Sous Colachoz E12	Meilen ZH Schellen	Wädenswil ZH Vorder Au	Arbon TG Bleiche 2	Rances VD Champ Vully	Onnens VD Le Motti	Birmensdorf ZH Stoffel	Bad Buchau - Forschner	Urdorf ZH Herweg	Cham ZG Oberwil Hof Ila	Payerne VD En Planeise
BzA2b	BzA2b	BzA2c	BzA2b-B récent	BzB récent	BzB récent	BzB récent	BzB récent	BzB récent?	BzC	BzC
<b>Anses</b>										
2164	484-487, etc.	41, 42, 46-48, etc.	85, 181, 186-191, etc.	verticales plates sur lèvre	118, ~119	177	4,8	144	-	176, 199, 224, 376, etc.
2111, 2141	481, 513, etc.	158, 167	155-160, 162-168, etc.	verticales plates sur corps	136, 230	217-224, etc.	4,6 ; 7,2	43, etc.	243, 245, etc.	132, 200, 201, etc.
-	-	-	82, 252	horizontale plate	-	-	-	-	-	-
-	x	x	155, 701, etc.	verticale ronde ou carrée	-	-	-	63	-	-
-	-	160?	81, 89	horizontale ronde	-	-	-	-	-	-
-	565	57, 100, 101	143, 702, 704, etc.	en oeillet	-	230	-	-	242	219, 227, 228, etc.
-	-	-	-	en X décorée	-	-	-	-	hor.II 1080	351
<b>Languettes</b>										
11, ~2126	(562 sous lèvre)	-	-	sur lèvre	160-165, etc.	14, 35, 42, etc.	-	-	70, 116, 204, etc.	371, 394, 450, 460
2077, 2100, 2110, etc.	514, 526, etc.	20, 21, etc.	282, 283, 397, 400, etc.	sur corps	163, 224-229	1, 270, 271	-	-	278-280	341-350, 468
-	-	-	-	sur base	-	-	-	-	-	-
2084, 2086, 2123, 2127, etc.	496, 499, etc.	22, 40, 171, etc.	271, 417-419, etc.	intégrées à un cordon	179, 180, 194, 216	-	5,8 ; 6,4 ; 8,2	34	-	117
2078, 2088, 2099, 2124, etc.	599-601, etc.	324	416, 428, etc.	surmontée d'un cordon vertical	-	-	-	-	-	-
<b>Mamelons</b>										
2130, 2084	-	-	-	sur lèvre	-	-	-	-	-	-
2155, 2108, etc.	708, 716?	98, 99, 109	140, 256, 370, etc.	sur corps	-	272, 355	8,1	-	277	142, 337-340, 366, etc.

La fréquence importante des lèvres munies de languettes à Rances est aussi à relever. Sur les 120 languettes identifiées, plus de la moitié sont situées sur le bord. Le bol [1], qui est entier, en compte huit. Elles jouent donc non seulement un rôle pour la préhension, mais aussi d'ordre esthétique. On peut considérer cette particularité comme un critère typologique du BzB<sup>163</sup> et un des récipients de Concise VD Sous Colachoz avec sa lèvre garnie de mamelons apparaît comme un précurseur de la fin du Bronze ancien<sup>164</sup>. Les languettes sur lèvre

sont encore présentes au BzC, mais en moins forte proportion<sup>165</sup>.

### Bases

La majorité des bases semblent plates et entrent dans le *corpus* connu de l'âge du Bronze. Les pieds annulaires trouvent des parallèles déjà à la fin du Bronze ancien<sup>166</sup>. Quant au petit pied [287], sa position stratigraphique confirme qu'il s'agit bien d'un élément Bronze moyen<sup>167</sup>. D'autre part, les deux pieds coniques remontent à la même période<sup>168</sup>.

### Eléments de préhension

Avec plusieurs dizaines d'exemplaires, anses et languettes sont bien représentées, quant aux trois mamelons de petite taille, ils constituent plutôt un décor<sup>169</sup> (fig. 161-162). Les anses sont soit situées sur le haut du vase et partent du bord, soit sur le diamètre maximum du corps. Plusieurs sont aussi larges que celle qui appartient à la cruche [12] et témoignent de récipients assez grands<sup>170</sup>.

Quant aux languettes, plus de la moitié d'entre elles sont positionnées sur la lèvre<sup>171</sup>, ce qui semble constituer une caractéristique du BzB récent, comme cela a déjà été énoncé ci-dessus. La languette bifide [592] trouve un parallèle à Spiez BE Bürg<sup>172</sup>. Environ un cinquième des languettes sont intégrées à un cordon impressionné, qui sépare le plus souvent un col lisse d'une panse rugueuse. D'autres enfin semblent situées sur le diamètre maximum, dans la tradition du Bronze ancien, et une sur la base.

Les languettes les plus massives pourraient remonter à la fin du Bronze ancien ou du moins elles trahissent une forte tradition Bronze ancien, comme cela a déjà été mentionné ci-dessus, alors que les petites languettes lenticulaires témoignent d'une évolution au Bronze moyen.

163 On les retrouve notamment au début du Bronze moyen à Onnens VD Le Motti (Rychner-Faraggi 2011, pl. 14,160-165; 16,179-181; 17,194), Bevaix NE Aux Pâquier (Bednarz, Kraese *et al.* 2006, 171-173, pl. 94; 11,5-7), Zeglingen BL Neunbrunn (Holstein, Müller 1984, fig. 4,16-19).

164 Winger, Burri-Wyser 2012, fig. 203,2.

165 A Payerne VD En Planeise, seuls trois cas sont documentés pour un corpus plus important qu'à Onnens VD Le Motti (Castella *et al.* 2012, n° 96, 460, 498).

166 Bodman-Schachen IC (Königer 2006, 153). Pour [563] comparaison approximative à Bevaix NE Les Pâquier avec un cercle incisé sur le fond (Bednarz, Kraese *et al.* 2006, pl. 5,21).

167 Ces petits pieds individuels s'observent déjà au Bronze ancien à Morges VD Les Roseaux (Corboud, Pugin 1992, pl. 5,3) et à Zürich ZH Mozartstrasse 1a/b (Gross *et al.* 1987, pl. 13,6) et ils perdurent au Bronze moyen.

168 Cette forme est présente dès la fin du Bronze ancien à Wädenswil ZH Vorder Au (Conscience 2005, pl. 18,391), mais aussi au début du Bronze moyen à Onnens VD Le Motti (Rychner-Faraggi 2011, pl. 20,249-250), Wisen SO Moosfeld (Gutzwiller 2004, pl. 45,1034). Comparaison approximative pour [145] à Rüttenen SO Stiegenlos (Gutzwiller 2004, pl. 28,643).

169 De petits mamelons sont documentés au Bronze moyen notamment à Zeiningen AG Uf Wigg (Brogli 1980, fig. 20,1-3) et à Koblach (Bez. Feldkirch) Kadel (Fetz 1988, pl. 10,5).

170 Comparaison pour l'anse à Morat FR Pré de la Blanche (Mauvilly, Zaugg 2000, fig. 3,7).

171 Comparaisons à Onnens VD Le Motti (Rychner-Faraggi 2011, pl. 14,160-165, etc.), Bevaix NE Les Pâquier (Bednarz, Kraese *et al.* 2006, pl. 9,4; 11,7), Erlenbach ZH Im Grund (Fischer 1997, n° 674,677), Erlenbach ZH Obstgartenstrasse (Fischer 1997, n° 739,342), etc...

172 Wenzler 2000, pl. 41,14.

**Fig. 178** Rances CV. Tableau de comparaisons pour les moyens de préhension. *Liste des sites avec référence bibliographique:* Concise VD Sous Colachoz (Winiger et Burri Wyser 2012), Meilen ZH Schellen et Wädenswil ZH Vorder Au (Conscience 2005), Arbon TG Bleiche 2 (Hochuli 1994), Onnens VD Le Motti (Rychner-Faraggi 2011), Birmensdorf ZH Stoffel (Achour-Uster et Kunz 2001), Bad Buchau (Kr. Biberaach) (Billamboz *et al.* 1989 et Keefer 1990a et 1990b), Urdorf ZH Herweg (Bauer 1992), Cham ZG Oberwil Hof Ila (Gnepf Horisberger 2001), Payerne VD En Planeise (Castella *et al.* 2012) (M. David-Elbali).

Les comparaisons proposées dans la [figure 178](#) montrent que les anses en position horizontale, tout comme les anses de section non plate, sont diffusées au Bronze ancien et présentent un caractère archaïque au Bronze moyen ; elles semblent plutôt limitées au début de la période, bien que la petite anse [505] de section ronde trouve encore un très bon parallèle à Payerne VD route de Grandcour<sup>173</sup>. La présence d'un fragment qui évoque les anses en X<sup>174</sup> vient corroborer la perdurance possible de l'occupation de CV au BzC.

Les mamelons sont très peu nombreux et petits comme ceux du Néolithique. [264] provient de la couche 3 du sondage 13 et date assurément du Bronze moyen ; il est du reste placé à l'extérieur de la lèvre comme une languette. [535] a été retrouvé dans la St. 306, associé à un éclat de silex et à un bord grossier droit à lèvre amincie, et [593] a été exhumé de l'intérieur de la passée caillouteuse ou de la couche sous-jacente.

### Synthèse des décors

Les décors sont rares ; les techniques utilisées pour les réaliser sont peu diversifiées et les motifs très répétitifs (fig. 167-173). Ce n'est pas la recherche de l'originalité qui prime, mais bien au contraire le respect d'une certaine codification. L'ornementation des vases consiste en décors linéaires modelés – des cordons lisses, imprimés au doigt ou très rarement à l'outil – et tracés – incisions ou rainures –, et en décors courvants sur le corps, imprimés ou tracés, voire exceptionnellement modelés. À cela s'ajoutent de rarissimes motifs géométriques simples : des triangles hachurés et des chevrons. La syntaxe décorative retient trois schémas, dont les deux premiers sont privilégiés : la recherche du contraste, la recherche de la symétrie et la combinaison de motifs.

La [figure 179](#) propose une série de parallèles provenant de sites datés de la fin du Bronze ancien à la fin du Bronze moyen.

De façon générale, les cordons horizontaux décorés d'impressions digitales sont très abondants partout durant le Bronze ancien, moyen et récent ; il semble toutefois qu'à Cham-Oberwil ZG Hof, la part des cordons imprimés diminue au profit des cordons lisses au cours de la seconde moitié du Bronze moyen<sup>175</sup>, mais aucun indice ne montre que ce phénomène est transposable à la Suisse occidentale. Sur les sites du Bronze moyen, les cordons lisses ne sont présents qu'en faible proportion comme à CV<sup>176</sup>. Les quelques cordons décorés à l'outil de Rances peuvent être mis en parallèle avec ceux documentés à Arbon TG Bleiche 2 à la fin du Bronze ancien/début du Bronze moyen ; ils demeurent marginaux et leur

fréquence augmentera au Bronze final. Enfin les cordons perpendiculaires, parfois considérés à tort comme caractéristiques du Bronze ancien, sont aussi occasionnels au Bronze moyen<sup>177</sup>.

Les bords ou cols avec un cordon décoré d'impressions digitales placé directement sous une lèvre, qui est le plus souvent épaisse et aplatie, sont bien représentés à Rances – une quinzaine de cas –. C'est un caractère dont la fréquence est la plus élevée à la fin du Bronze ancien et au début du Bronze moyen<sup>178</sup>. Sur une autre série de bords – près d'une vingtaine de cas –, c'est la lèvre épaisse qui présente des impressions digitales sur l'extérieur, comme un cordon appliqué contre elle. Ces deux types de bords sont étroitement apparentés<sup>179</sup>. Les écuelles avec cordon imprimé sous le bord étaient déjà considérées par Egon Gersbach comme le pendant occidental des écuelles à bord ajouré qu'on retrouve entre la Suisse orientale et la Tchéquie et qui sont caractéristiques de la fin du Bronze ancien et du début du Bronze moyen<sup>180</sup>.

Les incisions et rainures isolées ou en registres s'observent dès le Bronze ancien et tout au long de la période du Bronze moyen, notamment au BzB récent à Bevaix NE Les Pâquier et Onnens VD Le Motti<sup>181</sup>.

La recherche du contraste avec un col lisse et une panse rugueuse, voire crépie, ou ornée d'un décor couvrant imprimé ou tracé, avec un élément séparateur entre le col et le corps, comme un ressaut, une rainure ou assez fréquemment un cordon, correspond à un schéma qui s'applique aussi bien aux récipients fins que grossiers. Elle constitue un des principaux critères de reconnaissance de la céramique des *groupes occidentaux des Tumulus*, et a été identifiée en tant que tel assez tôt par les chercheurs, au moins dès le milieu du 20<sup>e</sup> siècle en Suisse. Les décors courvants sur corps – plutôt des impressions digitales ou des incisions verticales – et le crépissage apparaissent sporadiquement dès la fin du Bronze ancien, notamment à Meilen ZH Schellen, Wädenswil ZH Vorder Au et Arbon TG Bleiche 2<sup>182</sup>. En Suisse

173 Castella *et al.* 2012, n° 513.

174 Comparaisons à Wisen SO Moosfeld (Unz 1981, fig. 1,2), Payerne VD En Planeise (Castella *et al.* 2012, n° 351), etc.

175 Gnef Horisberger, Hämerle 2001.

176 Par exemple à Bevaix NE Les Pâquier (Bednarz, Kraese *et al.* 2006, 173, pl. 6,10-11; 11,14).

177 David-Elbiali *et al.* 2014, 185.

178 Gutzwiller 1989, 20 et 2004, 58-60.

179 Gutzwiller 2004, 58-60.

180 Gersbach 1974, 244.

181 Bednarz, Kraese *et al.* 2006, 174, pl. 2,13-14; 7,1-2; Rychner-Faraggi 2011, pl. 19,248.

182 Conscience 2005, n° 748-749; Conscience 2005, n° 168, 169, 173 etc.; Hochuli 1994, n° 152, 387, 419, etc.



Concise VD Sous Colachoz E12	Meilen ZH Schellen	Wädenswil ZH Vorder Au	Arbon TG Bleiche 2	Rances VD Champ Vully	Onnens VD Le Motti	Birmensdorf ZH Stoffel	Bad Buchau - Forschner	Urdorf ZH Herweg	Cham ZG Oberwil Hof Ila*	Payerne VD En Planeise
BzA2b	BzA2b	BzA2c	BzA2b- BzBrécent	BzB récent	BzB récent	BzB récent	BzB récent	BzB récent?	BzC	BzB récent?
Crépissage										
-	748, 749	168, 169, 173, etc.	152, 387, 419, 431, etc.	sur corps	238-241	37, 165, etc.	6,5-6, etc.	16, 20, etc.	274-275	393, 394, 424, 426, 428
Cordons horizontaux										
2071, 2084, 2088, 2123, etc.	543, 544, etc.	174-182, etc.	271, 272, 274, 416-419, etc.	décoré d'impressions digitales, jonction col/corps ou sur Ø max.	168, 179, 180, 201-206, etc.	251-262, etc.	6,4-5, etc.	16, 19, etc.	254-271	97-101, 103-107, etc.
2124, 2147	641-649	197, etc.	463, 464, 533, etc.	décoré d'impressions digitales, sous le bord épaisse non décoré	179, 183-188, etc.	-	-	13, 29, etc.	-	119
-	540, 581	-	134, 135, 249	décoré de coups d'ongle	-	-	-	28	-	330-333
2122?	-	-	273, 284, 551, etc.	décoré d'impressions à l'outil	-	-	-	-	-	108-109, 472?
2050, 2059, 2118, etc.	658, etc.	94, 208	420, 425, 687-690, etc.	lisse	217, 237	18, 29, etc.	6,6	97-100	247-249 etc.	111-113, 475-476, etc.
Cordons verticaux										
-	668	300	333 (3 courts)	lisse	189?	-	-	-	-	-
2078, 2088, 2094, etc.	599, 600, etc.	323-325	428, 480, 481, 615-620	décoré d'impressions digitales	-	-	-	-	-	124-125
Décor modélés couvrants										
-	-	-	-	pincements	-	-	-	85-87	-	-
-	-	-	-	pincements avec excroissances	-	314-322, etc.	-	47	-	-
Ligne d'impressions horizontale										
-	517, etc.	189,199	436, 44, 459, 462, 576-579, etc.	digitales, à l'extérieur de la lèvre, souvent sur lèvre épaisse identique à un cordon	166, 167, 173, 174, etc.	10, 52, etc.	-	49, etc.	69, 71, 77, etc.	97-99, 120-123, etc.
-	543, 544, etc.	202-206	293, 420, 425, 432, etc.	digitales, sur la tranche de la lèvre	172	121	6,2	-	77, 126, 215	109, 415 ongle
-	-	-	527	digitales, à l'intérieur de la lèvre	-	-	-	-	201	109 outil
-	-	173,176	721	digitales, sur corps dont carène	207	208?	-	-	281-286	115-117
-	498-499, 519-569	54	70, 244, 349, 364, etc.	coups d'ongle, sur corps dont carène	-	-	4,2 ; 4,5	165-168	-	272
-	518,519	8, 114 tube	258, 346, 347, etc.	disques	235?	-	5,1	-	340 tube	-
Décor imprimés couvrants sur corps										
2091, 2150, etc.	-	174, 209, 296, 298, 299	151, 411, 553, 565, 724-726	coups d'ongle ou impressions digitales	-	280-299	5,6	46, 155-156	288-292	300-302, 317-322
-	487, 568 lignes	-	360 lignes	coups de peigne	-	310-312	-	7, 26, etc.	-	163, 238?
-	-	-	727?	encoches au peigne	-	?	-	81, 150-152	294	-
-	-	-	69, 93, 185-187, etc.	coups de pointe	1397, 143, 243-244	323-328 roulé	-	-	330	163, 238?
-	-	-	-	disques profonds	-	309?	-	84	-	198, 313, 401
-	-	-	-	à la roulette	242, 243	300?	-	64-67	329?	315, 325
Rainures horizontales										
2116	-	79-85	245, 360	isolée ou multiples	-	340-345	-	12	309-310, etc.	142-144, 146, etc.
2148, 2173	552	1, etc.	73, 188, 189, 191, etc.	register (≥3 rainures)	-	358, 399, etc.	-	159	331, 333, etc.	145, 152, 153, 174, etc.
Décor tracés couvrants verticaux sur corps										
-	-	-	552, 632, 728	Incisions ou rainures	245-247	333-338, etc.	5,7-8	5, 10, etc.	302-306	267-271
Décor tracés à motifs géométriques										
-	495	44, etc.	184-187, etc.	triangles hachurés fermés	-	355	-	-	336	172, 258, 260, 262
-	-	44, etc.	220, etc.	rainures obliques ou triangle hachuré	-	332	-	-	327	264-266
-	-	111	360	rainures perpendiculaires	-	-	-	161	327	-
2066, 2111, etc.	-	107, 156	214, 324, etc.	chevrons	-	356	-	88	323	253, 254, 257
Schémas décoratifs										
2128	-	168, 169, 173, 174, etc.	151, 411, 419, 443, etc.	Contraste	168	87, 165, etc.	5,2,4,7,8 etc.	26, 71, etc.	-	145, 198, 322-324, etc.
2071, 2123, etc.	543	164, 189, etc.	183	Symétrie	179, 180	87, 111	6,6	trop fragmenté	183	97-99, 111
2111, 2141, 2146,	515, 519, 536, 745	1, 60, 155, etc.	321, 330, 332, 336, etc.	Motifs combinés	248	355, 358-361	-	69-70	321, 330, 332, 336	142, 145, 172, 256, 279, etc.

occidentale, le décor couvant imprimé est documenté dès la fin du Bronze ancien à Concise VD Sous Colachoz dans l'ensemble E12 du BzA2b et le crépissage à Prez-vers-Siviriez FR La Montaneire sur un grand vase à col avec cordon décoré de doubles demi-cercles estampés, datable du BzA2c/BzB ancien<sup>183</sup>. Crépissage et décors couvrants se développent toutefois essentiellement au Bronze moyen et récent et la fréquence de ce

schéma à Rances a pesé lourd dans l'attribution du *corpus* de CV à cette période. Les impressions couvrantes à la roulette, fréquentes au Bronze moyen et récent, ne semblent pas attestées avant le BzB récent et des parallèles pour cette phase proviennent de Bad Buchau (Kr. Biberach) site Forschner, Onnens VD Le Motti, Bevaix NE Les Pâquier, Nidau BE BKW 1991 Ib et Erlenbach ZH Im Grund<sup>184</sup>. Les disques estampés couvrants comme [560] sont documentés à Bevaix NE Les Pâquier et Erlenbach ZH Obstgartenstrasse au BzB récent<sup>185</sup>. Les décors modelés couvrants de pincements et excroissances comme [126] et [150] s'apparentent à des trouvailles du début du Bronze moyen de Bad Urach (Kr. Reutlingen) Runde Berg et Koblach

**Fig. 179** Rances CV. Tableau de comparaisons pour les décors et le crépissage. *Liste des sites avec référence bibliographique*: Meilen ZH Schellen et Wädenswil ZH Vorder Au (Conscience 2005), Arbon TG Bleiche 2 (Hochuli 1994), Birmensdorf ZH Stoffel (Achour-Uster et Kunz 2001), Bad Buchau (Kr. Biberach) Forschner (Billamboz *et al.* 1989 et Keefer 1990a et 1990b), Urdorf ZH Herweg (Bauer 1992), Cham ZG Oberwil Hof Ila (Gnepf Horisberger 2001), (\* l'identification des décors est rendue difficile par l'usage d'un code descriptif schématique), Payerne VD En Planeise (Castella *et al.* 2012) (M. David-Elbali).

183 Winiger, Burri-Wyser 2012, fig. 200, 19-21, 24-28; Baudais, Piuz 2003, 65 et 170.

184 Keefer 1990b, fig. 4,4-5; Rychner-Faraggi 2011, pl. 19,242; Bednarz, Kraese *et al.* 2006, 174, pl. 2,18; 7,19; Hafner 1995, pl. 4,17-19; Fischer 1997, n° 708.

185 Bednarz, Kraese *et al.* 2006, 176, pl. 7,30; Fischer 1997, n° 761-762.

(Bez. Feldkirch) Kadel<sup>186</sup>. Les lignes incisées longitudinales courantes sont documentées au BzB récent à Onnens VD Le Motti, Bevaix NE Les Pâquiers, Erlenbach ZH Im Grund, Urdorf ZH Herweg<sup>187</sup>.

La recherche de la symétrie avec le décor de la lèvre qui se retrouve en miroir sur le corps est présente au début du Bronze moyen, par exemple à Onnens VD Le Motti<sup>188</sup>; il s'agit toutefois d'un schéma ornemental documenté à d'autres phases de l'âge du Bronze.

Les motifs géométriques identifiés à CV sont simples et très peu nombreux. Les deux triangles hachurés sont larges et courts – en particulier [377], mais aussi [3] – comme c'est plus fréquemment le cas au Bronze ancien et au début du Bronze moyen. Au cours de la seconde moitié du Bronze moyen et au Bronze récent, les triangles deviendront allongés et étroits, sans que disparaissent toutefois les autres. Une combinaison d'incisions comme sur [130] provient de Bevaix NE Les Pâquiers et Payerne VD En Planeise<sup>189</sup>.

Le motif en chevrons limité par une incision [122] semble correspondre à un panneau décoratif vertical; ceux-ci apparaissent dès la fin du Bronze ancien, notamment à Concise VD Sous Colachozi<sup>190</sup> et dans la culture d'Arbon, où il s'agit plutôt de triangles hachurés<sup>191</sup>, puis de telles bandes décoratives verticales continuent à être utilisées durant tout le Bronze moyen sur la céramique des groupes des *Tumulus*, que ce soit des bandes d'incisions, de coups de poinçon, de triangles excisés ou estampés, etc.

Des lignes de disques estampés comparables à [560] se rencontrent dès la fin du Bronze ancien et au BzB récent à Arbon TG Bleiche 2, Koblach (Bez. Feldkirch) Kadel et Onnens VD Le Motti<sup>192</sup>.

Le petit tesson [144] présente un décor qui pourrait correspondre à un motif en échelle, dont la diffusion se ferait essentiellement à l'extrême fin du Bronze ancien et au début du Bronze moyen, pour certains auteurs<sup>193</sup>, ou se poursuivrait, d'après d'autres<sup>194</sup>, durant le plein Bronze moyen.

Les motifs composés de coups de peigne minuscules sont peu nombreux, mais étonnamment assez fréquents en relation avec des anses ou des languettes à l'extrême fin du Bronze ancien et au début du Bronze moyen; ils sont souvent encadrés de lignes et sont documentés sur une anse de Bad Urach (Kr. Reutlingen) Runde Berg, sous une autre de Koblach (Bez. Feldkirch) Kadel, et également à Onnens VD Le Motti et à Château-Gaillard (Ain) La Laya, ou encore sur une languette à Arbon TG Bleiche 2<sup>195</sup>.

La grande rareté des motifs décoratifs combinés s'observe également sur les autres sites du début du Bronze moyen en Suisse occidentale, que

ce soit à Onnens VD Le Motti, Bevaix NE Aux Pâquiers ou encore Morat FR Pré de la Blancherie<sup>196</sup>. À Cham ZG Oberwil Hof, les auteures considèrent que la combinaison de décors constitue un caractère récent<sup>197</sup>. Il n'y a, à CV, aucune trace de décors complexes ou de frises, tels qu'on les a réalisés à la fin du Bronze ancien dans la culture d'Arbon ou sur quelques tasses Roseaux de la culture du Rhône, et tels qu'on les réalisera à nouveau dès la seconde moitié du Bronze moyen et au Bronze récent. Bien que peu répandus dans notre région, l'estampage est quasi-absent et l'excision – *Kerbschnitt* – totalement absent et ce fait doit être relevé. On ne retrouve pas non plus les rangées de mamelons sur le diamètre maximum, si caractéristiques du BzC, notamment à Payerne VD En Planeise. Cette pauvreté des décors revêt, à mon sens, une signification chronologique et n'est pas liée à la nature d'un *corpus* qui serait tronqué. Du point de vue des décors, le *corpus* de CV apparaît postérieur à la phase à décor riche de la fin du Bronze ancien et antérieur au Bronze moyen pleinement développé (BzC), qui connaît un renouveau de l'ornementation. Cette singularité des décors constitue un des principaux arguments qui ont conduit à attribuer l'essentiel du *corpus* céramique de CV à la phase BzB récent.

### Vestige du Bronze final ?

Le tesson d'écuelle tronconique à rebord horizontal [616], en raison de son lieu de découverte – une structure isolée en surface d'un des sondages de la zone campaniforme de CVE – ne date peut-être pas du Bronze moyen. Tant sa morphologie

186 Stadelmann 1981, pl. 14,137 (pastilles courantes); Fetz 1988, pl. 2,11.

187 Rychner-Faraggi 2011, pl. 19,245-247; Bednarz, Kraese *et al.* 2006, pl. 2,15; 7,3-5; Fischer 1997, n° 720.724; Bauer 1992, n° 160-164, etc.

188 Rychner-Faraggi 2011, pl. 16,179-180.

189 Bednarz, Kraese *et al.* 2006, pl. 7,6; Castella *et al.* 2012, n° 266.

190 Winiger, Burri-Wyser 2012, fig. 201,23.

191 Wädenswil ZH Vorder Au (Conscience 2005, pl. 1,1); Bodman-Schachen IC (Königer 2006, pl. 17,189; 19,216; etc.).

192 Hochuli 1994, pl. 30,347; Fetz 1988, pl. 5,8-9, deux lignes; Rychner-Faraggi 2011, pl. 19,235

193 «Sparrenmuster mit Trennlinien oder Leitermotiv», Gutzwiller 2004, 58, pl. 47,1106.

194 Hundt 1957, 33; Stadelmann 1981.

195 Stadelmann 1981, pl. 14,135; Fetz 1988, pl. 5,10; Rychner-Faraggi 2011, pl. 13,139; Pichon 1990, fig. 8,40; Hochuli 1994, pl. 31,360.

196 A Onnens, il n'y a guère que deux fragments (Rychner-Faraggi 2011, pl. 19,248), à Bevaix environ une demi-douzaine (Bednarz, Kraese *et al.* 2006, 176, pl. 7,7-9,12-13,29) et à Morat un seul est figuré (Mauvilly, Zaugg 2000, fig. 3,11).

197 Gnef Horisberger, Hämmerle 2001, 104.

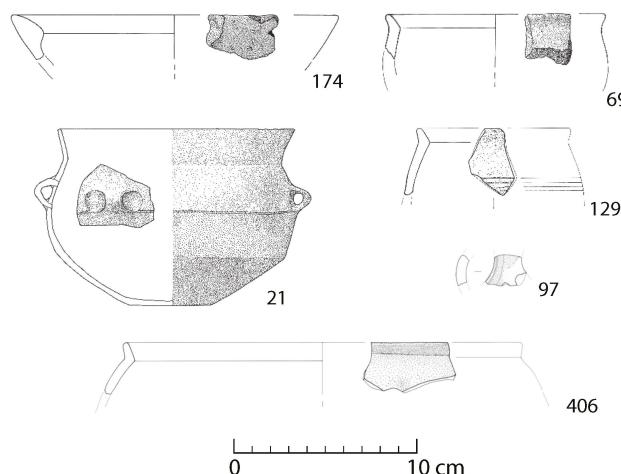


que le traitement de surface évoquent les écuelles du Bronze final<sup>198</sup>. Il pourrait ainsi s'agir d'une pièce intrusive dans la zone de *CVE*, dont proviennent aussi quelques vestiges gallo-romains et modernes, et constituer ainsi un témoin isolé d'une possible fréquentation de la zone de Rances à cette époque. Il faut toutefois noter qu'à Bevaix NE Les Pâquier au début du Bronze moyen, un type de bord assez proche, aussi en pâte grossière, recense cinq individus<sup>199</sup>.

### Conclusion

Les différents critères typologiques examinés, que ce soit la forme des récipients ou les décors, concordent pour une attribution du gros de l'occupation de *CV* au Bronze moyen. Comme cela a été relevé ci-dessus, les éléments les plus décisifs sont les décors, mais aussi certaines formes de récipients comme les jarres, qui permettent de restreindre à la phase BzB récent la période d'occupation principale. Certains traits plus évolués, notamment le plat creux à corps à méplat [21], l'anse en X [97], des récipients à rebord marqué [69, 129, 406]<sup>200</sup> et de rares lèvres à biseau interne [174, 418, etc.] semblent indiquer que cette occupation s'est prolongée jusqu'au BzC. En raison du faible nombre d'éléments caractéristiques, on peut supposer qu'elle a été alors moins dense que la précédente ou qu'elle s'est achevée au début du BzC (**fig. 180**).

Un petit ensemble d'éléments anciens limités à la partie nord du terrain exploré en 1979-1980 remonte au Bronze ancien, plus précisément à la phase BzA2a récent (fig. 175). Il y a donc plusieurs ruptures de l'occupation sur le site de *CV*, d'abord entre le Néolithique moyen et le Néolithique final, puis entre cette dernière période et le Bronze ancien et entre le Bronze ancien et le Bronze moyen et enfin entre la Protohistoire et le Haut Moyen Âge. Par contre il n'y en a probablement pas à l'intérieur du Bronze moyen lui-même, entre les phases BzB récent et BzC.



**Fig. 180** Rances *CV*. Éléments céramiques les plus récents de l'horizon du Bronze moyen, attribuables à la phase BzC (dessins K. Farjon et M. David-Elbiali, DAO M. David-Elbiali).

198 David-Elbiali, Dunning 2005.

199 Bednarz, Kraese *et al.* 2006, fig. 144-146, pl. 10,20.

200 Comparaison à Payerne VD En Planeise (Castella *et al.* 2012, n° 167).

